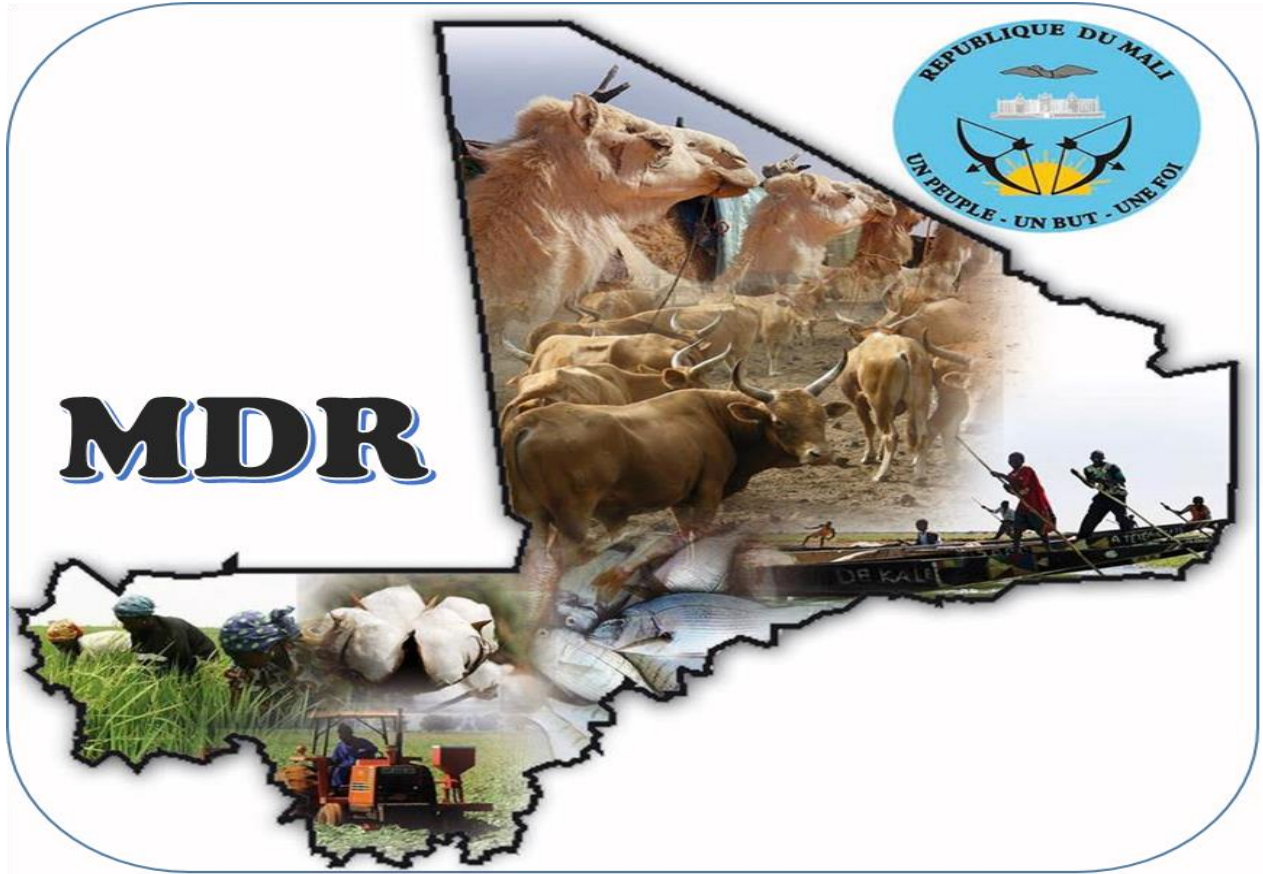


Avril 2015



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	5
I. CONTEXTE.....	5
II. METHODOLOGIE	6
III. BILAN SYNOPTIQUE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2014-2015.....	7
3.1 Productions végétales.....	7
3.1.1 Production céréalière.....	7
3.1.2 Production cotonnière	8
3.1.3 Autres résultats.....	8
3.1.4 Aménagements agricoles.....	Erreur ! Signet non défini.
3.1.5 Equipements agricoles.....	Erreur ! Signet non défini.
3.1.6 Protection des végétaux.....	Erreur ! Signet non défini.
3.1.7 Recherche agricole	11
3.2 Productions animales.....	11
3.2.1 Production de viande contrôlée	11
3.2.2 Embouche.....	11
3.2.3 Vente promotionnelle d'animaux	Erreur ! Signet non défini.
3.2.4 Production de lait	12
3.2.5 Insémination artificielle.....	12
3.2.6 Production d'œufs de consommation et de poulets de chair	12
3.2.7 Production des cuirs et peaux.....	12
3.2.8 Commercialisation	12
3.2.9 Amélioration des conditions d'élevage	Erreur ! Signet non défini.
3.2.10 Difficultés rencontrées	Erreur ! Signet non défini.
3.2.11 Recommandations/dispositions à prendre	Erreur ! Signet non défini.
3.3 Santé animale et santé publique vétérinaire	13
3.3.1 La santé animale.....	13
3.3.2 Protection sanitaire du cheptel	Erreur ! Signet non défini.
3.3.3 Surveillance épidémiologique des maladies animales	Erreur ! Signet non défini.
3.3.4 La santé publique vétérinaire	Erreur ! Signet non défini.
3.3.5 Le projet multisectoriel création de zones durablement libérées de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase (PATTEC)	Erreur ! Signet non défini.
3.3.6 Le projet de lutte contre la mouche tsé-tsé (PLMT).....	Erreur ! Signet non défini.
3.4 Productions halieutiques et aquacoles	Erreur ! Signet non défini.
3.4.1 Production halieutique.....	Erreur ! Signet non défini.
3.4.2 Production Aquacole.....	Erreur ! Signet non défini.
3.4.3 Production d'intrants de Pisciculture	Erreur ! Signet non défini.
3.4.4 Production d'alevins.....	Erreur ! Signet non défini.
3.4.5 Production d'aliment poisson.....	Erreur ! Signet non défini.
3.4.6 Gestion durable des ressources halieutiques	Erreur ! Signet non défini.
3.4.7 Aménagement ou Construction d'infrastructures de production de Poisson Marchand	Erreur ! Signet non défini.
3.4.8 Importation et exportation de poisson.....	Erreur ! Signet non défini.
3.4.9 Renforcement de capacités.....	Erreur ! Signet non défini.
3.5 Organisation du monde rural.....	Erreur ! Signet non défini.
3.5.1 Enregistrement des Exploitations Agricoles Familiales et Entreprises Agricoles	Erreur ! Signet non défini.
3.5.2 Appui à la structuration de trois filières	Erreur ! Signet non défini.
3.5.3 Appui des projets programmes.....	Erreur ! Signet non défini.
3.6 Bilan de la Loi d'orientation agricole (LOA).....	14
3.7 Bilan du Fonds national d'appui à l'agriculture.....	Erreur ! Signet non défini.

3.8 Bilan du Laboratoire central vétérinaire	Erreur ! Signet non défini.
3.8.1 Réalisations de production de vaccins pour l'année 2014.....	15
3.8.2 Réalisations de diagnostic pour l'année 2014	Erreur ! Signet non défini.
3.8.3 Réalisations de contrôle de qualité pour l'année 2014.....	Erreur ! Signet non défini.
3.8.4 Réalisations de la recherche scientifique pour l'année 2014..	Erreur ! Signet non défini.
3.8.5 Réalisations de formation pour l'année 2014.....	Erreur ! Signet non défini.
3.9 Bilan de la gestion des ressources humaines, financières et comptables	Erreur ! Signet non défini.
3.10 Bilan de l'inspection de l'élevage et de la pêche	Erreur ! Signet non défini.
3.11 Bilan de la décentralisation et de la déconcentration du MDR ...	Erreur ! Signet non défini.
3.11.1 Sous secteur Agriculture (CADA)	Erreur ! Signet non défini.
3.11.2 Sous-secteurs Elevage et Pêche (CADD/MEP)	Erreur ! Signet non défini.
IV. PLAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2015/2016	Erreur ! Signet non défini.
4.1 Descriptif des programmes de filières prioritaires	15
4.1.1 Programme promotion des filières agricoles : (maïs, mil/sorgho, riz, blé, fonio, sésame, niébé, fruits et légumes, etc.).....	15
4.1.2 Programme promotion : filière coton	17
4.1.3 Programme n°3 : Promotion des filières Arachide et Niébé, Sésame (légumineuses)....	17
4.1.3.A Sous-programme promotion filière niébé.....	Erreur ! Signet non défini.
4.1.4 Programme n°4 : promotion des filières fruits et légumes	17
4.1.5 Sous-programme 4.1 promotion des filières horticoles (Echalote, Oignon, Tomate, Pomme de terre, etc.).....	17
4.1.6 Sous-programme 4.2 promotion filières fruitières (agrumes, banane, mangue, anacarde, datte, etc.)	18
4.1.7 Renforcement du dispositif d'appui conseil (4.6)	18
4.1.8 Budget du plan de campagne agricole (Budget appui conseil et coût de la subvention des intrants agricoles)	18
4.1.9 Programme n°5 : Promotion de cultures fourragères	19
4.1.10 Programme n°6 : Promotion des filières Productions animales (viande, lait, cuirs et peaux, aviculture)	20
4.2 Estimation du budget (incidence budgétaire).....	Erreur ! Signet non défini.
4.3 Dispositif de suivi-évaluation.....	Erreur ! Signet non défini.
4.4 Mesures d'accompagnement	Erreur ! Signet non défini.
4.5 Les hypothèses et risques	Erreur ! Signet non défini.
4.5.1 Programme n°7 : Promotion des filières pêche/aquaculture	23
4.5.2 Les composantes du programme développement des filières pêche et aquaculture	Erreur ! Signet non défini.
4.6 Descriptif des programmes transversaux	25
4.6.1 Programme n°8 : Promotion de la Santé animale.....	25
4.6.2 Programme n°9 : Protection des végétaux	26
4.6.3 Programme n°10 : Aménagements et équipements Agricoles	26
4.6.4 Programme n°11 : Contrôle des qualités et normes	28
4.6.5 Programme n° 14 : Recherche agricole.....	33
4.6.6 Programme n°15 : Soutien au développement Agricole (Les actions prioritaires transversales).....	33
CONCLUSION.....	41
ANNEXE	42

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Quantité de semences produites (kg).....	9
Tableau 2 : Prix moyen des animaux vendus (F CFA) en 2014 sur les marchés à bétail	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3 : Réalisation de production de vaccins par type en 2014	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 4 : Echantillons analysés au cours de l'année 2014.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 5 : Répartition de la production nationale de riz par système de culture.	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 6 : Répartition de production de riz attendue par DRA, Offices, ADRS.	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 7 : Accroissement annuel des productions de riz.	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 8 : Besoins en semences améliorés pour le programme riz	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 9 : Besoins en engrais pour le programme Riz par structure.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 10 : Besoins en herbicides pour le programme riz	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 11 : Coût total de l'intensification du riz.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 12 : Accroissement annuel des Production de maïs.	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 13 : Besoins en herbicides (L) et fongicides poudre (kg).....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 14 : Besoins en herbicide.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 15 : Récapitulatif du budget	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 16 : Accroissement annuel des Production de blé	16
Tableau 17 : Incidence financière	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 18 : Accroissement annuel des Production de mil/sorgho.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 19 : L'incidence financière des activités d'intensification du mil	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 20 : Incidence financière des activités d'intensification du sorgho	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 21 : Accroissement annuel des Production de fonio.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 22 : Synthèse des objectifs d'emblavures (ha) et de production (tonne) des céréales par type de céréales.	16
Tableau 23 : Objectifs d'emblavures et de production du coton.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 24 : Synthèse de coût de la subvention des intrants agricoles...	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 25 : Coût de l'appui conseil.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 26 : Récapitulatif du coût du plan de campagne agricole.....	19
Tableau 27 : Prévisions de cultures de fourragères par région pour 2015/2015 (ha)	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 28 : Production de fourrage de 2011 à 2014.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 29 : Besoins en semences fourragères R1 et R2.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 30 : Production contrôlée de viande prévue (en tonnes)	20
Tableau 31 : Coût total de la campagne 2015-2016.	21
Tableau 32 : Coût de la subvention des intrants d'élevage	23
Tableau 33 : Production halieutique.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 34 : Production aquacole	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 35 : Coût du plan de campagne halieutique et aquacole.....	25
Tableau 36 : Parcs réalisés	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 37 : Parcs à réaliser 2015-2016	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 38 : Prévention contrôle et éradication des maladies	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 39 : Objectifs de vaccination par maladie	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 40 : Activités de surveillance épidémiologique.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 41 : Activités de formation	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 42 : Prévisions de production de vaccins au titre de l'année 2015.....	25
Tableau 43 : Evolution des réalisations en matière d'aménagement hydro-agricole	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 44 : Répartition du financement du programme (en F CFA)	27
Tableau 45 : Objectifs d'équipement en matériels Agricoles pour la campagne	27

Tableau 46 : Répartition du financement du Sous-programme (en F CFA)	28
Tableau 47 : Activités et objectifs de contrôle de qualité au titre de l'année 2015.....	29
Tableau 48 : Activités et objectifs de diagnostic au titre de l'année 2015	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 49 : Activités et objectifs de recherche au titre de l'année 2015-2016 (LCV).....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 50 : Coût de l'appui conseil.....	37
Tableau 51 :	37
Tableau 52 : Montant des subventions d'intrants agricoles	38
Tableau 53 : Coût de la subvention des intrants d'élevage	38
Tableau 54 : Les intrants de la pêche et de l'aquaculture	39
Tableau 55 : Synthèse subvention.....	39
Tableau 56 : Répartition des coûts par volet et par acteur	39

I. INTRODUCTION

Le plan de campagne Agricole est un document de programmation annuelle qui définit un ensemble d'objectifs, d'activités, de stratégies cohérentes et de ressources destinées à promouvoir les activités agricoles, animales, piscicoles et aquacoles.

Il est l'un des instruments de mise en œuvre des politiques, stratégies et des projets et programmes Agricoles. Il intègre les activités de soutien aux exploitants Agricoles (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs) destinées à l'augmentation de la production et de la productivité Agricoles sur une période allant du mois de mai de l'année (**n**) au mois d'avril de l'année (**n+1**).

Le Plan de campagne Agricole 2015-2016 couvre toutes les activités de développement Agricole (agriculture, élevage, pêche et Sécurité alimentaire) et prend en compte les interventions de l'ensemble des structures publiques, des collectivités, de la profession Agricole, des PTF et des ONG selon les différents échelons administratifs.

Le **document** marque la transition entre le Plan National d'Investissement Prioritaire dans le Secteur Agricole (PNIP-SA) et le Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA) en cours de validation.

Le processus de préparation du Plan de campagne Agricole 2015-2016 a démarré par l'élaboration d'une note de cadrage portant sur la vision du Département et définissant les orientations dans le domaine du développement Rural. La préparation du document a enregistré la participation effective et l'implication des principaux acteurs étatiques et non étatiques (producteurs, services techniques, ONG profession agricole).

Les concertations relatives à la préparation du présent plan de campagne Agricole consolidé, harmonisé et décentralisé (productions agricoles, animales, piscicoles et aquacoles) ont été organisées aux niveaux régional et national.

II. CONTEXTE

L'élaboration du Plan de campagne agricole 2015/2016 intervient dans un contexte marqué par la mise en œuvre des orientations du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) de troisième génération (2012-2017), du Plan d'Urgence de Reconstruction Durable des régions de Kidal, Gao, Tombouctou et Mopti (PURD) et de la fin du Plan pour la Relance Durable du Mali (PRED) couvrant la période du 1^{er} mai 2013 au 31 décembre 2014.

En effet, le Plan pour la Relance Durable du Mali (PRED) fut la plateforme de dialogue entre le Mali et la Communauté internationale depuis la Conférence Internationale « Ensemble pour le Renouveau du Mai », tenue le 15 mai 2013 à Bruxelles, qui a permis d'enregistrer des annonces d'appui à hauteur de 3,285 milliards d'euros.

Le bilan de la mise en œuvre du PRED présenté par notre pays et la *troïka* lors de la 5^{ème} et dernière réunion du groupe de suivi de la conférence de Bruxelles, tenue le 17 février 2015 à Bamako, a indiqué que sur un total de **2155 milliards** de FCFA d'annonces faites, les appuis recensés au 31 décembre 2014 étaient engagés à **94%** et décaissés à hauteur de **76%**.

Aussi, le Gouvernement du Mali s'est-il engagé à présenter prochainement un document de référence unique, fixant les priorités nationales pour un développement du pays, à moyen et

long termes. Dans cette perspective, l'OCDE a proposé d'accueillir une conférence au Mali courant 2015, dans le cadre de l'accompagnement post-Alger.

L'élaboration du Plan de campagne agricole 2015/2016 intervient également dans un contexte marqué par :

- la fin du Plan décennal pour la réalisation des OMD (1990-2015),
- les perspectives de l'après 2015 pour le PDDAA,
- le lancement du Programme Communautaire Décennal de Transformation de l'Agriculture pour la Sécurité Alimentaire (PCDTASA) dans l'espace UEMOA (2014-2024),
- la mise en œuvre des programmes sous régionaux UEMOA, CEDEAO et CILSS (Priorités Résilience Pays-PRP-AGIR),
- la Déclaration de Dakar sur l'irrigation et la Déclaration de Nouakchott sur le pastoralisme,
- la poursuite de la mise en œuvre de la LOA,
- le début de la mise en œuvre de la Politique de Développement Agricole à travers le Programme National d'Investissements Prioritaires dans le Secteur Agricole (PNIP-SA) et le Plan National d'Investissement Agricole (PNISA) ;
- le renforcement de l'expérience acquise l'année 2014 dans l'élaboration du plan de campagne Agricole harmonisé et consolidé et sa déclinaison en objectifs régionaux, locaux et communaux ;
- le début de l'application des dispositions du règlement C/REG.13/12/12 de la CEDEAO relatives à la qualité des intrants Agricoles et de celles prises par le Département du Développement Rural en vue de renforcer le système de contrôle dans ce domaine ;
- le début de l'exercice de la Présidence du CILSS par le Mali.

III. METHODOLOGIE

La méthodologie utilisée pour élaborer le plan de campagne Agricole est articulée autour de principaux axes ci-après :

- la définition des principes et grandes orientations de la campagne Agricole et la diffusion de la note de cadrage auprès des Directions Nationales et Régionales relevant du Développement Rural;
- la revue des bilans 2014 et conséquemment la fixation des objectifs de productions aux niveaux local, régional et national ;
- la validation des projets de plan de campagne par les Directions centrales et leurs démembrements régionaux (DNA, Offices/Agence, CMDT, DNGR, DNPIA, DNSV, DNP, Projets/Programmes, ONG) et par la profession Agricole ;
- la production du projet de plan de campagne Agricole consolidé conformément à l'architecture du PNIP-SA (Programme National d'Investissement Prioritaire dans le Secteur Agricole) ;
- l'approbation du plan de campagne Agricole par le Ministère du Développement rural, le Comité Exécutif National de l'Agriculture et le Conseil Supérieur de l'Agriculture.

IV. BILAN SYNOPTIQUE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2014-2015

3.1 Productions végétales

3.1.1 Production céréalière

La production céréalière de la campagne agricole 2014/2015 est estimée, selon les résultats provisoires de l'EAC à **6 980 733 tonnes** contre **5 736 093 tonnes** en 2013/2014, soit une hausse de **22 %** et pour une prévision de **8 674 462 tonnes**, soit un taux de réalisation de **81 %**.

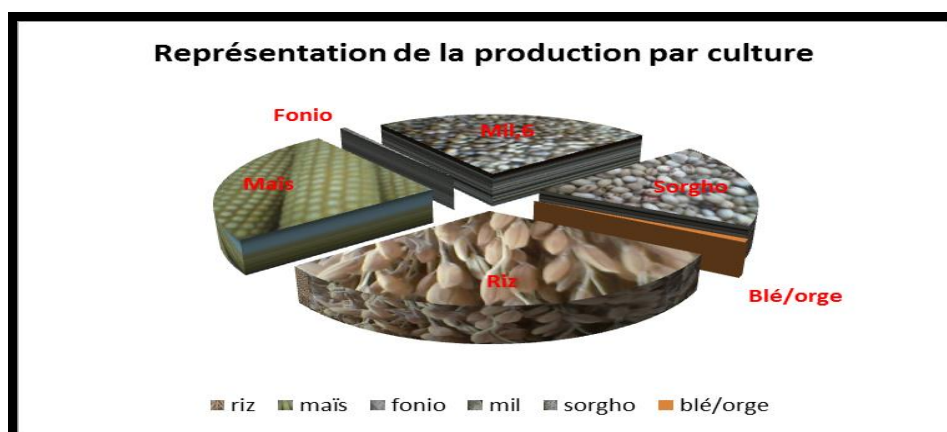
La non-atteinte des objectifs est liée essentiellement aux déficits pluviométriques observés en début et en fin de campagne agricole et à la faiblesse de la crue sur certains fleuves et lacs.

La production céréalière, consignée dans le tableau n°1 (annexe), est répartie comme suit :

- **2 166 830 tonnes** de riz (31 %)
- **1 744 026 tonnes** de maïs (25 %)
- **1 715 044 tonnes** de mil (24,6 %)
- **1 271 880 tonnes** de sorgho (18,2 %)
- **37 284 tonnes** de fonio (0,5 %)
- **45 668 tonnes** de blé/orge (0,7 %).

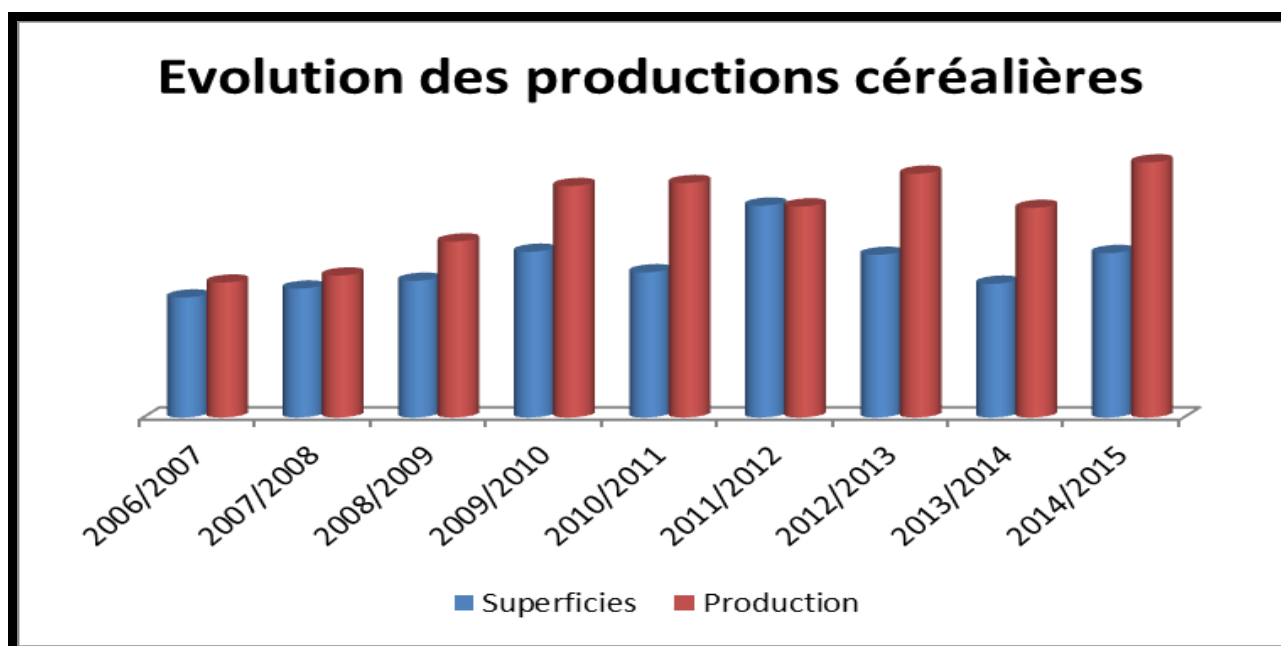
L'excédent céréalier dégagé est estimé à **1 831 330 tonnes**. On note que cet excédent, en plus des quantités disponibles pour l'alimentation humaine, intègre les sorties éventuelles de céréales, les quantités transformées, celles destinées à l'alimentation du bétail et de la volaille. Il faut prendre en compte aussi les quantités non accessibles à cause de l'enclavement des zones de production.

Au titre de la campagne agricole 2014-2015, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a enclenché le processus d'achat de **30 000 tonnes** de céréales et de niébé.



Graphique 1 : Production par culture

EVOLUTION DES PRODUCTIONS CEREALES DE 2006/2007 A 2013/2014



Graphique 2 : Evolution des productions céréalières

La lecture du graphique n°1 montre que :

- la production céréalière est passée de **3 693 240 tonnes** en 2006-2007 à **6 980 733 tonnes** en 2014-2015, soit un taux d'accroissement annuel moyen d'**environ 11 %**
- le taux d'accroissement annuel moyen des superficies est de **5 %**, ce qui dénote les efforts fournis par les exploitants et l'appui conseil pour intensifier les productions agricoles depuis la campagne agricole 2008-2009.

3.1.2 Production cotonnière

La production de coton graine est estimée à **548 723 tonnes** en 2014-2015 contre **440 027 tonnes** en 2013-2014, soit une augmentation de **24,7 %**. Cette production aurait pu être meilleure si les conditions agro climatiques n'avaient pas connu de déficit en termes de quantités et de fréquence des pluies enregistrées.

Il faut rappeler que grâce aux efforts fournis par l'Etat et les producteurs (subvention des intrants, appui conseil, paiement à temps du coton, etc.), la production cotonnière qui a connu une baisse en 2013-2014 connaît une nette progression.



3.1.3 Autres résultats

A. Production des légumineuses alimentaires

Niébé :	153 793 tonnes
Arachide :	510 241 tonnes
Sésame :	28 749 tonnes
Soja :	3 236 tonnes.

B. Principales productions de cueillette

Anacarde :	39 498 tonnes
Karité :	540 200 tonnes
Gomme arabique :	7 003 tonnes.

C. Production de semences certifiées

Tableau 1 : Quantité de semences produites (kg)

Type de semences Cultures	Base	Pré-base	R1	R2
Riz	2 467	48 852	1 769 147	1 161 923
Maïs	297.170	-	195.110	470 049
Sorgho	19 296	-	192 812	106 685
Mil	1 341	-	91 289	49 854
Blé	-	-	40 000	-
Fonio	990	-	8 298	349
Arachide	-	-	3 321	14 832
Niébé	7 713	-	22 551	36 329
Gombo	451	-	165	244
Dolique	-	-	903	-
Sésame	246	-	10 004	70

Les semences R1 et R2 produites par les coopératives en 2014 seront commercialisées en 2015 pour les emblavures et reconstituer le Stock National de Sécurité de Semences (SNSS).

D. Le contrôle de qualité

Les activités menés sont entre autres :

- l'analyse des engrais minéraux : 800 échantillons d'engrais ont été prélevés et analysés au laboratoire Sol-Eau-Plante. La déficience a été constatée au niveau de plusieurs types d'engrais, notamment l'urée et le complexe coton ;
- l'analyse au niveau des laboratoires de la DNA et de la santé de 300 échantillons de denrées alimentaires ;
- la tenue d'un atelier sur la problématique du contrôle de qualité à l'intention des cadres et agents de contrôle *évoluant dans les régions*;

F. Suivi de la subvention

Le suivi de la bonne gestion de la subvention des intrants agricoles a été effectif au niveau de toutes les zones de production à savoir :

- une dizaine de missions d'appui assortie de rapports ont été réalisées ;
- des forces de sécurité, les services de commerce et de la concurrence ont été associés à la sécurisation des engrais subventionnés ;
- les autorités et élus locaux (maires, présidents des DLCA) ont été impliqués dans la gestion des engrais subventionnés (contrôle des cautions techniques et des listes des producteurs devant bénéficier de la subvention, etc) ;
- un numéro vert a été créé et opérationnel pendant toute la campagne agricole ;
- un sketch et des émissions radiophoniques ont été produits et diffusés
- le renforcement de l'équipe de traitement des dossiers (personnel et outil informatique).

La situation des intrants agricoles subventionnés par l'Etat au profit des producteurs se présente comme suit :

- **Engrais : 364 778, 58 tonnes pour un montant 35 679 658 867 FCFA ;**
- **Semences : 208,03 tonnes pour un montant de 312 940 500 FCFA**

Soit un montant total de **35 992 599 367 FCFA**

Il faut signaler aussi le montant de la subvention alloué aux opérations de pluies provoquées qui s'élève à **500 millions de FCFA**.

Le montant global de la subvention est alors de **36 492 599 367 FCFA** (situation provisoire).

Le traitement des dossiers de remboursement se poursuit au niveau de la DNA.

3.1.4 Aménagements agricoles

Les résultats atteints dans le cadre des aménagements hydro agricoles portent sur

- ✓ **16 534 ha** aménagés pour une prévision de **25 000 ha**, soit un taux de réalisation de
- ✓ **66,13 %**. Ils sont constitués de grands aménagements pour **8.558 ha** et des
- ✓ aménagements de proximité pour **7 976 ha**.

Ces aménagements sont répartis en **9 823 ha** de maîtrise totale de l'eau dont **170 ha** de petits périmètres maraichers et **6 711 ha** de maîtrise partielle de l'eau.

3.1.5 Equipements agricoles

Le programme sur la mécanisation et la motorisation de l'Agriculture élaboré pour la campagne agricole 2014-2015 prévoyait d'injecter dans notre système de production agricole : **500** Motoculteurs ; **500** Tracteurs ; **700** Motopompes ; **200** Batteuses et **200** décortiqueuses.

Les équipements injectés dans la production au cours de la campagne 2014-2015 sont les suivants :

En traction animale :

- 13 949 charrues ; 194 houes asines ; 1 335 multiculteurs ; 1 914 semoirs et 164000 charrettes

En traction motorisée

- 100 tracteurs et accessoires ; 128 motoculteurs ; 360 batteuses ; 348 décortiqueuses ; 150 groupe motopompes; 100 plateformes multifonctionnelles ; 16 mini- rizeries et 150 moulins.

3.1.6 Protection des végétaux

La situation phytosanitaire est restée relativement calme tout le long de la campagne agricole. Cependant, les activités de surveillance et de lutte contre certains ennemis des cultures ont porté sur :

- ✓ **46 966 ha** prospectés contre une prévision de **53 615 ha, soit 87,6 % de réalisation ;**
- ✓ **17 144 ha traités** dont **10 202 ha** contre les mouches de fruits contre une prévision de **23 115 ha, soit 74,16 % de réalisation.**

Les principaux ennemis de cultures observés au cours de la campagne agricole sont les mouches de fruits, les oiseaux granivores, les pucerons et les sautereaux.

Dans le cadre de la lutte contre le criquet pèlerin, les capacités matérielles du Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin ont été renforcées par la dotation en trois (03) véhicules sur le budget de l'Etat. Cela a permis de faciliter la prospection de **51 000 ha** et aucune présence de criquet n'a été observée au cours de la campagne.

3.1.7 Recherche agricole

Les principaux résultats obtenus sont les suivants :

➤ Productions végétales

- l'évaluation des infestations dues aux foreurs de tiges ;
- la caractérisation moléculaire des isolats de bactériose ;
- l'analyse des effets des fumures organique et minérale en micro-doses sur le rendement du sorgho et du mil.

➤ Productions Forestières et Halieutiques

- le bon comportement en plantation d'Anthocleistadjalonensis et de Corixlacrymajobi réintroduites dans le terroir de Zégoua (cercle de Kadiolo) ;
- les plantes utiles dans les arboretums à Kougué (Koutiala) et Zégoua (Kadiolo) s'adaptent bien avec un taux de survie moyen de 70 %, 2 ans après la plantation ;
- les plants de Ceibapentandra(e) et d'Anogeissusleiocarpa, 2 ans après la plantation, ont un accroissement en hauteur de plus de 100 cm/an, comparable à celui d'*Eucalyptus camaldulensis* dans les conditions climatiques de Koutiala.

3.2 Productions animales

Les résultats obtenus pendant la campagne 2014-2015 se résument comme suit :

3.2.1 Production de viande contrôlée

La production contrôlée de viande est estimée à **54 510,50 tonnes** contre une prévision de **65 000 tonnes, soit 84 %**. Cette production intègre **110,5 tonnes** issues des opérations de déstockage menées par le CICR dans les Région de Tombouctou et Gao sur un effectif de **631 bovins et 2 898 ovins/caprins**.

3.2.2 Embouche

Le nombre d'animaux sortis de l'embouche et suivis au cours de la campagne Agricole 2014-2015 est évalué à :

- 53 784 têtes de bovins contre une prévision de 40 000, soit 134 % ;
- 6 095 têtes de caprins contre une prévision de 12 000, soit 50,8 % ;
- 99 301 têtes d'ovins contre une prévision de 130 000, soit 76 %.

Le taux élevé de réalisation pour les bovins s'explique par l'intérêt croissant des producteurs à cause de l'existence de marchés national et sous régional rémunérateurs.

Concernant les ovins et caprins en dépit de l'engouement des éleveurs pour cette activité, le facteur limitant pour l'atteinte des objectifs a été l'accès difficile aux crédits bancaires.

Cependant de ventes promotionnelles de bovins et de moutons ont été organisées à Bamako et dans certaines régions. Ces opérations ont permis de mettre à la disposition des populations des animaux de qualité.

Elles ont porté sur **609 bovins** pour le Ramadan sur 600 prévus (**102 %**) et **21 758 béliers** pour la Tabaski sur 14 800 prévus (**147 %**).

3.2.4 Production de lait

La quantité de lait collecté auprès des centres et points aménagés est évaluée à **3 946,766 tonnes** de lait sur une prévision de 3 250 tonnes, soit **121 %**.

3.2.5 Insémination artificielle

Les résultats obtenus au titre de la campagne 2014-2015 par le PRODEVALAIT sont de **4 550 vaches** inséminées sur une prévision de 10 000 (**45,5 %** des objectifs). Au total, **681 éleveurs** ont bénéficié de l'opération.

137 mises-bas ont été enregistrées dont 77 veaux issus de race Holstein et **58** de race Montbéliard.

3.2.6 Production d'œufs de consommation et de poulets de chair

- ✓ **1 872 049 pondeuses** en exploitation sur une prévision de 2 100 000 soit **89,14 %**;
- ✓ **399 685 612 œufs** produits sur une prévision de 453 000 000 soit **88,23 %** ;
- ✓ **1 780 838 poulets de chair** en exploitation sur une prévision de 2 000 000 soit **89,04%**.

3.2.7 Production des cuirs et peaux

- **322 585 pièces de cuirs verts** produites sur une prévision de 357 000, soit **90,35 %**;
- **820 741 pièces de peaux ovines et caprines vertes** produites sur une prévision de 1 050 000, soit **78,16 %**.

3.2.8 Commercialisation

L'exportation à portée sur : **138 790 bovins ; 445 977 ovins ; 52 526 caprins, 1 578 équins, 853 asins, 176 371 volailles et 1327 camélins**

L'exportation des cuirs et peaux a porté sur :

- **749 655 pièces de cuirs** (3761,652 tonnes) et **407 639 pièces de peaux ovines et caprines** (483 998 tonnes) **376 pièces** de peaux ovines et caprines tannées.

3.2.9 Amélioration des conditions d'élevage

a) Intensification de la production de fourrages

- **11 000 tonnes** de Matière Sèche (MS), **4 530 ha** (dolique, panicum maximum, Stylosanthes hamata,) pour une prévision de **12 500 tonnes**, soit un taux de réalisation de **88 %** ;
- **4 457 ha** de bourgou ont été régénérés pour une production de **66 855 tonnes de MS**.

b) Aménagement et hydraulique pastorale

- 11 forages et 18 puits pastoraux réalisés
- 171 km de pistes à bétail matérialisées et sur 275 km de pistes (62 %)

d) Infrastructures et équipements d'élevage

- 1 banques d'aliment bétail (92%), 7 marchés à bétail (44 %), 3 unités de transformation de lait (100%) et 7 parcs polyvalents construits;
- 5 Cabinets Vétérinaires Ruraux installés (100 %).

e) Renforcement de capacités des acteurs

- 2143 producteurs formés sur plusieurs thématiques ;
- 22 cadres et agents techniques formés en Insémination Artificielle ;
- 300 ménages vulnérables dotés en noyaux de petits ruminants ;
- 1742 tonnes d'aliment bétail et 1200 pierres à lécher distribuées aux éleveurs.

3.3 Santé animale et santé publique vétérinaire

3.3.1 La santé animale

Les résultats obtenus sont les suivants :

En matière de protection sanitaire du cheptel

- **27 219 576** têtes, toutes espèces confondues sur une prévision de **23 756 549 têtes**, soit 114 % ;
- **368 130** têtes toutes espèces confondues ont été touchées contre les trypanosomiasés, les parasitoses internes et externes.

En matière de surveillance épidémiologique des maladies animales

- trois (03) foyers de PPCB dans les régions de Kayes, Gao et Ségou ;
- quatre(4) foyers de fièvre aphteuse dans le District de Bamako, Sikasso, et Gao ;
- un (1) foyer de dermatose nodulaire contagieuse dans la région de Kayes ;
- un (1) foyer de variole aviaire dans la région de Ségou.

Dans le cadre de la surveillance de la Grippe Aviaire, 217 marchés à volaille, 608 foires hebdomadaires et 2 507 exploitations avicoles dont 149 modernes ont été suivis.

Le contrôle des animaux à l'exportation

72 208 Bovins, 305 293 Ovins, 16 436 Caprins, 104 354 Volailles domestiques, 49 036 Oiseaux sauvages, 2 067 Tortues, 217 Equins et 152 Lapins.

3.3.2 La santé publique vétérinaire

- Le contrôle à l'importation: Lait et produits laitiers :2 653 004 kg ; Poisson et produits de pêche:1 484 934 kg ; Viande et produits carnés: 11 750 kg ; Œufs et Ovo produits: 590 000 kg ; Cuirs : 498 500 kg ;Peaux Ovins/caprins: 40 047 kg ;Tourteaux de coton : 865 500 kg ; Aliment volaille : 190 000 kg.
- Le contrôle à l'exportation: Lait et produits laitiers : 65 560 kg ; Viande et produits carnés : 20 730 kg

3.3.3 Bilan du Laboratoire Central Vétérinaire (LCV)

- Production de vaccins : **28 318 250** doses contre une prévision de **26 500 000** soit **106,86 %**.
- **Réalisations de diagnostic** : 2 041 échantillons analysés, 116 de diagnostic de confirmation des foyers, 1 301 échantillons de dépistage des zoonoses et 624 échantillons de parasitoses gastro-intestinales et sanguines.
- **Réalisations de contrôle de qualité** : 224 échantillons d'aliments d'origines diverses, 104 échantillons pour la recherche et le dosage des résidus de pesticides.

3.4 Productions halieutiques et aquacoles

- Production halieutique : **80 000 tonnes** de poisson contre **85 000 tonnes prévues**, soit 94%.
- Production Aquacole : **1 953,75** tonnes de poisson contre 2 500 tonnes prévues, soit 78 %.
- Production d'intrants de Pisciculture : 8 987 250 d'alevins sur une prévision 11 500 000 soit un taux de 78 % ; 1284 tonnes d'aliments poisson.
- Gestion durable des ressources halieutiques : 327 plans d'eau d'une superficie de 1512 ha mis en défens, 42 parcelles de rizipisciculture mises en place, 34 étangs, 107 cages flottantes et 03 micros barrages construits.
- Importation et exportation de poisson : 14 850 tonnes de poisson de mer importées, 5 271 tonnes de poisson frais, 2 050 tonnes de poisson fumé et 1 449 tonnes de poisson séché exportées.

3.5 Organisation du monde rural

Les principaux résultats obtenus sont :

- Le lancement de l'enregistrement des Exploitations Familiales et Entreprises Agricoles,
- trois (3) Organisations d'Interprofessions (OIP) mises en place : échalote/Oignon, mangue pomme de terre.
- Les répertoires des OPA de toutes les régions ont été actualisés et diffusés.

3.6 Etat de mise en œuvre de la Loi d'orientation agricole (LOA)

Les résultats sont focalisés sur trois grands dossiers :

- La politique foncière Agricole adoptée par le Conseil des Ministres du 31 décembre 2014,
- La Loi Foncière Agricole : traduction juridique de la Politique Foncière Agricole (PFA), élaborée en février 2015.
- L'amorce du processus d'opérationnalisation du Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA) à travers la tenue de trois sessions du comité de pilotage, la création de 9 commissions de sélection de projet dans les huit régions et le District de

Bamako, le financement de certaines activités sur le Guichet Développement Agricole notamment :

- l'organisation du Salon International SIAGR pour **98 000 000 F CFA**
- la participation à la foire de MEKNES au Maroc pour **44 936 101 F CFA**
- le renforcement de la capacité des éleveurs et des agents dans le cadre de la mise en œuvre du programme national d'insémination artificielle pour un montant de **42 000 000 F CFA**.
- le lancement du marché (l'achat et le transport d'alevins, d'aliments poisson, achat et installation de cages flottantes et de pirogues) pour le programme d'empoissonnement pour un montant de **529 000 000 F CFA**

Le reliquat 2014 non engagé est de **1 286 063 899 F CFA sur un budget initial de 2 milliards.**

3.9 Gestion des ressources humaines, financières et comptables

Les principaux résultats sont :

- 491 Agents recrutés au titre de la campagne 2014-2015 : **Catégorie A : 75, Catégorie B2 : 121, Catégorie C : 295**

3.10 Mission de contrôle et d'inspection de l'élevage et de la pêche

- onze (11) missions de vérification de gestion ;
- quatre (4) missions de suivi des recommandations;
- 13 missions de supervision de passations de service

3.11 Décentralisation et de la déconcentration du MDR

- les procédures d'inventaire des infrastructures et équipements socio-collectifs ;
- la consolidation du plan de déconcentration ;
- le projet de décret fixant les détails de compétences transférées de l'Etat aux collectivités territoriales ;;
- le plan triennal de transfert de compétences (2014-2016).

V. PROGRAMMES D'ACTIVITES 2015-2016

Le plan de campagne 2015/2016 marque la transition entre le PNIP SA et PNISA ; il comprend sept (7) Programmes filières et sept (7) Programmes transversaux.

Chacun **des** programmes est structuré en Sous-programmes lesquels sont déclinés en objectifs, stratégies, activités et coûts et plans de financements.

Il s'inscrit dans la volonté **d'accélérer le rythme de** modernisation du secteur Agricole, d'accroître les gains de compétitivité dans un environnement sous régional concurrentiel

4.1 Descriptif des programmes de filières prioritaires

4.1.1 Programme promotion des filières agricoles : (maïs, mil/sorgho, riz, blé, fonio, sésame, niébé, fruits et légumes, etc.)

4.1.1. A Sous-programme promotion filière riz

1. Bassins de production, potentialités et contraintes de production du riz

Au terme de la campagne agricole **2015-2016**, la production totale de riz attendue est estimée à **2 599 450 tonnes** pour une superficie de **900 940 ha**, soit un rendement moyen de **2.885 kg/ha** et une augmentation de **20 %** de la production par rapport aux résultats obtenus au cours de la campagne 2014/2015 estimés à **2 166 830 tonnes** (source EAC).

Le coût total de l'intensification du riz se chiffre à **55 095 988 000 F CFA** sur lesquels seront investis **34 046 000 000 F CFA** dans l'achat des engrais, soit environ **62 %**
La contribution de l'Etat s'élève à **11 804 000 000 F CFA**, soit **21 %**
La contribution des producteurs est de **43 291 988 000 F CFA**, soit **79 %**

4.1.1.B Sous-programme promotion filière maïs

La production totale de maïs attendue est de **2 122 380 tonnes** contre 1 744 020 tonnes en 2014-2015, soit une augmentation de **21,7 %**. La superficie emblavée serait de **829 580 ha** et le rendement moyen se situe autour de 2 558 kg/ha.

Le budget de l'intensification du maïs s'élève à **18 154 702 040 F CFA** dont **16 848 700 000 F CFA** seront investis dans l'achat des engrais, soit environ **93,87 %**.

La contribution de l'État est estimée à **6 031 240 000 F CFA (33 %)** dont **439 440 000 F CFA** pour la subvention des semences de maïs hybride.

La contribution des producteurs est évaluée à **12 123 462 000 F CFA**, soit **67**.

4.1.1.C Sous-programme promotion filière blé

La production de blé attendue, sur une superficie prévue de **9 070 ha**, est de **35 750 tonnes** contre **45 670 tonnes** en 2014/2015 soit une baisse d'environ **22%**.

Le cout total est estimé à 873180000 fcfa dont 542430000 fcfa (62%) représente la contribution des producteurs et 330750000 fcfa (38%) la part de l'Etat

Synthèse des objectifs des productions céréalières

La production céréalière attendue est de **8 005 819 tonnes**, soit une augmentation de **15 %** par rapport à 2014 /2015. Le riz et le maïs représentent 59 % de la production totale céréalière attendue.

La production céréalière totale attendue est présentée en détail dans le tableau n°22.

Tableau 2 : Synthèse des objectifs d'emblavures (ha) et de production (tonne) des céréales par type de céréales.

Cultures	Objectifs 2015/2016			Production de 2014-2015 en tonne	Taux de croit %
	Superficies en ha	Rendement en kg/ha	Production en tonne		
Riz	900 939	2 885	2 599 449	2 166 830	20
Maïs	829 577	2 558	2 122 386	1 744 026	22
Blé/Orge	9 075	3 940	35 756	45 668	-22
Mil	1 736 575	1 048	1 820 312	1 715 044	6
Sorgho	1 417 129	955	1 353 599	1 271 880	6
Fonio	106 170	700	74 318	37 284	99
Total	4 999 465		8 005 819	6 980 733	15

Bilan céréalier sommaire

Les besoins de consommation du pays en céréales (30 avril 2016) sont estimés à **3 850 000 tonnes** pour une production nette attendue de **6 200 000 tonnes** ; ce qui dégage un excédent commercialisable de **2 350 000 tonnes**.

L'excédent de céréales commercialisable se répartit comme suit :

- Riz : 285 000 tonnes, soit 11 % ;
 - Céréales sèches : 2 220 000 tonnes, soit 89 %.
- Cependant, on note un déficit en blé d'environ -155 000 tonnes.

La vente de l'excédent céréalier dégagé générera aux producteurs un revenu brut d'environ **587,5 milliards F CFA**. Ceci améliorera les revenus des producteurs, renforcera leur résilience et contribuera à la réduction de la pauvreté rurale.

4.1.2 Programme promotion : filière coton

La production globale de coton graine attendue au terme de la campagne agricole 2015-2016 s'élève à **650 000 tonnes** contre **548 723 tonnes** en 2014-2015, soit **19 %** d'augmentation.

Le coût de l'intensification du système coton est estimé à **67 231 744 365 F CFA**.

Le montant de la subvention se chiffre à **18 224 423 365 F CFA** soit **27 %**

4.1.3 Programme n°3 : Promotion des filières Arachide et Niébé, Sésame (légumineuses)

Les productions attendues sont :

- Sous programme Promotion filière Niébé: **202 050 tonnes** contre 194 750, soit 3,7 %
- Sous programme sésame : **44 006 tonnes** dont **5 751 tonnes** Sésame biologique.
- Sous programme arachide : 384 420 tonnes pour une superficie de 396 580 ha et un rendement de 970 kg/ha.

4.1.4 Programme n°4 : promotion des filières fruits et légumes

4.1.5 Sous-programme promotion des filières horticoles

Les productions attendues des principales cultures maraîchères sont les suivantes :

- Pomme de terre : 267 074 tonnes ;
- Carotte : 17 028 tonnes ;
- Tomate : 210 601 tonnes ;
- Oignon : 155 882 tonnes ;
- Gombo : 210 864 tonnes ;
- Navet : 2 738 tonnes ;
- Pastèque : 718 446 tonnes ;
- Betterave : 8 308 tonnes ;
- Concombre : 67 095 tonnes ;
- Patate feuille : 8 903 tonnes ;
- Piment : 39 688 tonnes ;
- Manioc : 1 446 tonnes ;
- Aubergine : 6 572 tonnes ;
- Patate : 88 599 tonnes ;
- Courge/courgette : 61 622 tonnes ;
- Echalote : 445 189 tonnes ;
- Chou : 45 439 tonnes ;
- Ail : 10 803 tonnes ;
- Melon : 52 476 tonnes ;
- Haricot vert : 1 968 tonnes ;
- Laitue : 65 746 tonnes ;
- Jaxatu : 11 451 tonnes.

4.1.6 Sous-programme 4.2 Promotion filières fruitières

Les productions des principales cultures fruitières se résument comme suit :

- Mangue : 510 890 tonnes,
- Orange : 80 475 tonnes,
- Citron : 48 000 tonnes,
- Banane : 171 949 tonnes,
- Mandarine : 10 025 tonnes,
- Papaye : 59 301 tonnes
- Anacarde : 96 927 tonnes,
- Dattes : 700 tonnes

4.1.7 Renforcement du dispositif d'appui conseil (4.6)

La situation du personnel d'encadrement en fin mars 2015 est la suivante :

- les besoins en agents d'encadrement des zones DRA en tenant compte du ratio 1/8 : 1180 personnes ;
- le nombre d'agents disponibles : 680 agents (57,6 %) ;
- le besoin à satisfaire : 500 agents ;
- le recrutement de 150 agents.

4.1.8 Budget du plan de campagne agricole (Budget appui conseil et coût de la subvention des intrants agricoles)

Le budget concerne les charges liées à la subvention des intrants agricoles et à l'appui conseil.

Coût de la subvention des engrais et des semences

Les quantités d'engrais et de semences de maïs hybride à subventionner sont évaluées à **38 000 413 365 Francs CFA.**

Synthèse du budget

Récapitulatif du coût du plan de campagne agricole

Rubriques	Montant F CFA	Contribution de l'Etat en F CFA	Contribution des exploitants agricoles en F CFA
Riz	55 095 988 000	11 804 000 000	43 291 988 000
Maïs	18 154 702 040	6 031 240 000	12 123 462 000
Blé	873 180 000	330 750 000	542 430 000
Mil/Sorgho	4 140 000 000	1 610 000 000	2 530 000 000
Système coton	67 231 744 365	18 224 423 365	49 007 321 000
Appui conseil	691 943 000	691 943 000	0
TOTAL	146 187 557 405	38 692 356 365	107 495 201 000

Le coût global du plan de campagne agricole 2015-2016 est estimé à **146 187 557 405 F CFA**, dont **38 000 413 365 F CFA** seront investis dans la subvention des engrais et semences de maïs hybride et **691 943 000 F CFA** pour la fourniture de l'appui conseil.

La contribution de l'Etat est de **38 692 356 365 F CFA**, soit **26,5 %** du coût total du budget. *La contribution des exploitants agricoles est de 107 495 201 000 F CFA, soit 73,5 % du budget*

4.1.9 Programme n°5 : Promotion de cultures fourragères

Les objectifs de production au titre de la campagne agricole 2015/2016 sont :

- la réalisation de **10 950 ha** de parcelles de diffusion de cultures fourragères (production de fourrage), toutes espèces confondues, pour une production de **45 260 tonnes de MS** de fourrages ;
- la réalisation de **14 590 ha** de bourgou pour une production estimée à **145 900 tonnes de MS**.

4.1.10 Programme n°6 : Promotion des filières Productions animales (viande, lait, cuirs et peaux, aviculture)

- Sous-programme: Promotion de la Filière bétail/viande

Production contrôlée de viande prévue (en tonnes)

70 000 tonnes de viande rouge, soit **31,26 %** d'augmentation par rapport à la réalisation de 2014. Cette production représente environ 30 % des objectifs du PNIP-SA.

La production sera sous-tendue par l'intensification à travers :

- l'acquisition de 40 515 tonnes d'aliment concentré viande pour 20 000 têtes de bovins et 50 000 têtes d'ovins/caprins devant contribuer à produire 70 000 tonnes de viande contrôlée, soit 28,41 % ;
- l'acquisition de 1500 botteleuses motorisées ;
- l'embouche de 60 000 têtes de bovins, 109 250 têtes d'ovins, 28 500 têtes de caprins, soit 10 % d'augmentation
- l'organisation de ventes promotionnelles d'animaux à l'occasion de fêtes religieuses portant sur 2 100 bovins pendant le Ramadan et 14 800 béliers pendant la Tabaski ;

4.1.10.B Sous-programme 6.2 : Promotion de la filière lait

Les objectifs de collecte sont : 5 500 tonnes de lait, soit 30 % d'augmentation par rapport à la campagne 2014-2015.

Les actions d'intensification portent entre autres sur :

- La construction de 7 centres de collecte de lait ;
- La construction/ Réhabilitation de 3 mini laiteries (Koulikoro, Nara, axe Guinée) ;
- La construction de 14 centres de collecte de lait ;
- Le réaménagement des 6 centres de collecte réalisés par le PAFLAPUM ;
- La construction de 64 silos pour ensilage ;
- L'équipement de 6 centres de collecte de lait (pasteurisateur, congélateurs, réfrigérateurs, glacières, lactodensimètre etc.) ;
- l'approvisionnement des producteurs en intrants d'élevage soit 52 925 tonnes d'Aliment concentré ;
- le Contrôle de qualité des aliments pour analyse au Laboratoire de Nutrition Animale ;

4.1.10.C Sous-programme 6.3 : Promotion de la filière cuirs et peaux

Les objectifs de production contrôlée sont les suivants :

- production de cuirs : 439 733 pièces, soit 23 % de taux de progression par rapport à la campagne 2014-2015;
- production de peaux : 1 424 824 pièces, soit 35 % de progression par rapport à la campagne 2014-2015.

Les actions envisagées porteront sur :

- la formation de 65 professionnels de la filière cuirs et peaux dans les techniques de production, de conditionnement et de classement des cuirs et peaux ;
- la formation de 40 éleveurs dans les techniques de marquage des animaux.

4.1.10.D Sous-programme 6.4 : Promotion de la filière avicole

Les objectifs de productions avicoles attendues sont :

- effectifs de pondeuses : 2 628 000 sujets, soit un taux de progression de 31,4 % par rapport aux prévisions de la campagne précédente ;
- volaille locale : 30 000 000 sujets, soit 10 % de progression ;
- œufs de consommation : 467 000 000 unités d'œufs de consommation, soit un taux de progression de 3 % par rapport aux prévisions de la campagne précédente ;
- poulets de chair : 6 694 000 sujets, soit 5 % de taux de progression.

Les objectifs de productivité et compétitivité portent sur :

- l'acquisition de 22 500 tonnes d'Aliment concentré pour pondeuses,
- l'acquisition de 3 087 tonnes d'aliment concentré pour chair
- l'acquisition de 25 000 Coqs améliorateurs,
- le Contrôle de qualité des aliments volaille pour analyse au Laboratoire de Nutrition Animale ;

Les extrants de ces activités sont :

- 2 628 000 pondeuses, soit un taux de progression de 31,4 % par rapport aux prévisions de la campagne précédente ;
- 467 000 000 unités d'œufs de consommation, soit un taux de progression de 3 % par rapport aux prévisions de la campagne précédente ;
- 694 000 Poulets de chair, soit 5 % de taux de progression.

4.1.10.E Sous-programme 6.5 : Amélioration génétique

Les objectifs retenus au titre de la campagne 2015/2016 sont les suivants :

- l'introduction de géniteurs non consanguins dans 27 noyaux de sélection de zébus maures ;
- la distribution de 24 noyaux de zébus maures (1 noyau = 3 génisses et 1 mâle) ; 27 géniteurs Zébus maures, 12 noyaux de N'dama (1 noyau = 3 génisses et 1 mâle) ; 40 noyaux de moutons Djallonké (1 noyau = 4 femelles et 1 mâle) ;
- la distribution de 40 noyaux de chèvres Guera ;
- l'insémination de **10 000 vaches**.

Le coût total des activités à réaliser au titre de la campagne 2015-2016 est estimé à **44 842 775 000 F CFA** répartis comme suit :

- contribution de l'Etat : **14 623 035 000 F CFA (soit 32,6 %)** investis dans l'acquisition des intrants Agricoles, l'appui conseil, la reconstitution des stocks et l'équipement ;
- contribution des producteurs : **30 219 739 000 F CFA (soit 67,4 %)**.

Le coût total de la campagne est consigné dans le tableau 31.

Tableau 3 : Coût total de la campagne 2015-2016.

Désignation	Coût des activités	Contribution de l'état	Contribution des producteurs
Intrants d'Elevage	44 456 770 000	14 237 031 000	30 219 739 000
Appui conseil	386 005 000	386 005 000	-
TOTAL	44 842 775 000	14 623 035 000	30 219 739 000

Renforcement des capacités des structures étatiques (public et parapublic) du Secteur Agricole

- recrutement de 60 cadres et agents ;
- acquisition de 10 véhicules (Pick up) ;
- acquisition de 70 motos pour agents de terrain ;
- acquisition de carburant pour les agents de terrain (750 F CFA x 30 l x 6 mois) ;
- acquisition de carburant pour les chefs de secteurs (50 l x 650 F CFA x 6) ;
- acquisition d'équipements (GPS, Kits d'évaluation de la biomasse, petits équipements, autres) ;
- acquisition de matériels informatique (PC, imprimantes, vidéo projecteurs, Caméoscopes).

Planification et suivi-évaluation

- supervisions nationales ;
- supervisions régionales et locales ;
- réunion bilan et programmation.

Information, communication et documentation

- diffusion des textes législatifs et réglementaires, schémas d'aménagements pastoraux, conventions de gestion (Charte pastorale, paquet technologique)
- vulgarisation des normes de conditionnement des cuirs et peaux adoptées par l'UMOE.A.
- sketches, micro programmes, émissions radio-tv, rapports et bulletins sur l'évolution de la campagne agricole

Communication et Information

La communication portera sur les thèmes suivants :

- production et diffusion d'émissions sur les techniques de valorisation des fourrages ;
- production et diffusion d'émissions sur les techniques de conservation des fourrages ;
- information et sensibilisation sur le respect des dates de traversées des animaux ;
- productions, conservation et stockage de fourrages ;
- transhumance, accueil du cheptel transhumant, gestion des parcours pastoraux ;
- alimentation du bétail et conduite des noyaux laitiers ;
- gestion des aménagements pastoraux, des infrastructures lait-bétail-viande ;
- diffusion des textes législatifs et réglementaires, schémas d'aménagements pastoraux, conventions de gestion (Charte pastorale, périmètres pastoraux, bourgoutières) ;
- vulgarisation des normes de conditionnement des sous-produits d'abattage.

La subvention en intrants d'élevage.

Les intrants concernés par la subvention portent sur les aliments concentrés (lait, viande, pondeuses, chair), coqs améliorateurs et le vaccin contre la maladie de Newcastle.

Les arguments qui militent en faveur de la subvention des intrants d'élevage sont les suivants :

- les petits producteurs, notamment ceux des régions du nord, plus affectés par les crises sécuritaires et alimentaires, ont besoin d'appuis conséquents pour relancer leurs activités.
- les productions animales visées (lait, viande, chair) augmenteront grâce à une utilisation plus accrue d'intrants dont l'accès sera rendu facile ;
- le prix réel des intrants est élevé par rapport au pouvoir d'achat des éleveurs (**200 000 F CFA**/tonne pour les concentrés lait et viande et **100 000 F CFA**/tonne pour les concentrés chair) ;
- l'offre des produits visés sera améliorée.

En 2015-2016, la subvention en intrants d'élevage sera poursuivie en tenant compte des enseignements tirés de la campagne 2014/2015 en vue d'asseoir les bases d'un développement durable des filières animales.

Le coût de la subvention des intrants d'élevage est consigné dans le tableau 11.

Tableau 4 : Coût de la subvention des intrants d'élevage

Désignation	Unités	Quantité	Prix Unitaire	Montant au prix réel	Montant au prix subventionné	Coût de la subvention
Aliment concentré lait	tonne	52 925	200 000	10 585 000 000	7 409 500 000	3 175 500 000
Aliment concentré viande bovine	tonne	41 063	200 000	8 212 600 000	5 748 820 000	2 463 780 000
Aliment concentré pour pondeuses	tonne	22 500	810 000	18 225 000 000	12 757 500 000	5 467 500 000
Aliment concentré pour chair	tonne	3 087	910 000	2 809 170 000	1 966 419 000	842 751 000
Coqs améliorateurs	sujet	25 000	5 000	125 000 000	87 500 000	37 500 000
Matériels de traite	unité	1500	1 500 000	2 250 000 000	1 125 000 000	1 125 000 000
Botteleuses motorisées	unité	1500	1 500 000	2 250 000 000	1 125 000 000	1 125 000 000
TOTAL				44 456 770 000	30 219 739 000	14 237 031 000

Le coût total des intrants et équipements d'élevage est estimé à **44 456 770 000 F CFA** dont **14 237 031 000 F CFA (soit 32,6 %)** constituent la contribution de l'Etat à travers la subvention et **30 219 739 000 F CFA (soit 67,4 %)** seront pris en charge par les producteurs.

4.5.1 Programme n°7 : Promotion des filières pêche/aquaculture

4.5.1.A Sous-programme 7.1 : Promotion de la filière productions halieutiques

L'objectif de collecte visé pour la campagne 2015-2016 est de **90 000** tonnes de poisson frais contre une réalisation de 80 000 tonnes en 2014-2015

Les activités porteront sur :

- la mise en œuvre du dispositif de collecte ;
- le suivi-évaluation et la supervision ;
- le secrétariat et le suivi des conventions locales de pêche ;
- les missions de suivi-contrôle et de surveillance des pêcheries ;
- l'appui à l'organisation des communautés de pêcheurs.

4.5.1.B Sous-programme 7.2 : Promotion de la filière productions aquacoles

L'objectif visé pour la campagne 2015-2016 en matière de production aquacole est de 3 000 tonnes contre une prévision de 2 500 tonnes la campagne dernière soit un taux de progression de 20 %.

Les activités porteront sur :

- la mise en œuvre du dispositif de collecte ;
- les missions pour la formulation des besoins en intrants de pisciculture ;
- la délivrance des cautions techniques, la réception des intrants et le suivi de la mise en charge et de la distribution des rations alimentaires ;
- les missions de suivi des élevages de poisson au plan alimentaire et sanitaire ;
- le secrétariat et l'assistance technique aux organisations de pisciculteurs
- la mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation.
- Subventionner les alevins dont les besoins sont estimés à 10 784 700.
- Subventionner l'aliment poisson dont les besoins sont estimés à 1 283 tonnes

Logique d'intervention relative aux aménagements de dispositifs de pisciculture

Les aménagements de dispositifs de pisciculture prévus comprennent : les mares (05 dont 2 à Gao et 3 à Tombouctou), les parcelles de rizipisciculture (06 dans la région de Ségou), les étangs (71 dont 34 à Gao et 37 à Tombouctou) et les cages flottantes (83 dont 81 dans la région de Ségou et 2 dans la région de Mopti), les sites aquacoles (17 dans la région de Sikasso).

Les sources de financement sont la contribution du budget d'état, des partenaires techniques et financiers (BM, CTB à travers Projets et Programmes (PRODEFA ; PDREGDE)

- aménagement de **05 mares**,
- **09 sites aquacoles**
- **15 compostières aquacoles**;
- **71 étangs**
- **83 cages flottantes**

Infrastructures de commercialisation : 09 marchés à poisson, 02 débarcadères

Dans le cadre de la compétitivité et productivité les activités sont :

- acquisition de 10 784 700 alevins et 1 283 tonnes d'aliment poisson ;
- études de faisabilité (**01**) de la deuxième phase du PDPP-OHVN dans la région de Koulikoro (BSI) ;
- vulgarisation des techniques de fumage de poisson (95 producteurs et mareyeurs visés) ;
- vulgarisation des techniques de pisciculture (86 agents et 439 producteurs dont 400 jeunes)

Incidence budgétaire : 2 392 358 500 F CFA dont 892 690 050 F CFA (appui conseil et subvention) pris en charge par l'Etat soit 37 % et 1 499 668 450 F CFA pris en charge par les producteurs soit 63 %.

Tableau 5 : Coût du plan de campagne halieutique et aquacole

Désignation	Coût F CFA	Etat F CFA	Producteurs F CFA
01 Annui conseil			
Achat de 08véhicules	144 000	144 000 000	
Achat de motos pour agents	25 000 000	25 000 000	
Carburant (agents x 750 f x 30 l x 6 mois	12 150 000	12 150 000	
Carburant pour les secteurs (50L x 690F X 6	6 825 000		
Supervisions nationales	15 000 000	15 000 000	
Supervisions régionales et locales	9 000 000	9 000 000	
Achat de petits matériels	3 000 000	3 000 000	
Achat équipements	5 000 000	5 000 000	
Réunion bilan et programmation	15 000 000	15 000 000	
Matériels informatiques	30 000 000	30 000 000	
Formation et communication	20 000 000	20 000 000	
S/T Appui conseil	249 975	249 975 000	
02 subvention			
Besoins en alevins	1 348 087	404 426 250	943 661 250
Besoins en aliment poisson	769296000	230 788 800	538 507 200
Besoins de 10 000 doses k'Othrine de 10 g,	25 000 000	7 500 000	17 500 000
Besoins de 2 000 litres de malathion			
S/T subvention	2 142 383	642 715 050	1 499 668 450
Total Coût total	2392 358	892 690 050	1 499 668 450

4.6 Descriptif des programmes transversaux

4.6.1 Programme n°8 : Promotion de la Santé animale

4.6.1.A Sous-programme 8.1 : Promotion de la filière Santé animale

La vaccination concernera **45 927 286 têtes** d'animaux et de volailles pour plusieurs types de maladies animales et aviaires (Péripleurmonie contagieuse bovine, Peste petits ruminants, Charbon symptomatique, Maladie de Newcastle...) contre **23.756.549 têtes en 2014/2015**,

4.6.1.B Sous-programme 8.2 : Promotion de la filière santé publique vétérinaire

Objectifs de production de vaccins pour l'année 2015-2016

Les objectifs de production de vaccins sont ceux consignés dans le programme de l'action gouvernementale. Les prévisions de production de vaccins telles que définies par la 30^{ème} session du conseil d'administration est de **28 500 000 doses** de vaccins toutes valences confondues.

Prévisions de production de vaccins au titre de l'année 2015

Type de vaccins	Prévision
Vaccins lyophilisés	12 000 000
Vaccins liquides	16 500 000
Total	500 000

Incidence financière : Budget du LCV (1,6 milliard F CFA)

4.6.2 Programme n°9 : Protection des végétaux

Objectif

Assurer la protection des cultures et des pâturages contre les maladies (mycoses, virales, bactériennes, etc.) et les nuisibles (insectes, rongeurs, oiseaux).

Résultats attendus :

- 48 800 ha sont prospectés ;
- 20 900 ha de cultures et pâturages sont traités ;
- 392 brigades sont créées et opérationnelles.

Les prévisions de prospection sont estimées à 4 841 ha. Les traitements seront effectués sur 1 494 ha d'aires de nidifications et de dortoirs dont 648 ha par voie chimique (avion) et 846 ha par les méthodes alternatives de lutte.

L'acquisition de **5 350 litres** d'insecticides CE et **1 000 litres** d'avicides s'avère nécessaire.

4.6.2.1 A Sous-programme 9.5 : lutte contre le criquet pèlerin

Objectifs

Assurer la protection des cultures et des pâturages contre le criquet pèlerin

Résultats attendus

- les zones grégariques sont bien surveillées ;
- les cultures et les pâturages sont protégés.
- la création de nouvelles brigades de veille

4.6.3 Programme n°10 : Aménagements et équipements Agricoles

4.6.3.1 A Sous-programme 10.1 : Aménagements et Infrastructures Agricoles

Les objectifs d'aménagements de la campagne sont de **20 971 ha** répartis comme suit :

- ✓ **12 356 ha** en maîtrise totale de l'eau dont **11 180 ha** de grands aménagements (GA) sur lesquels **8 900 ha** seront réalisés à l'Office du Niger et **1 176 ha** d'Aménagement de Proximité (AP) ;
- ✓ **8 615 ha** en maîtrise partielle dont **6 100 ha** de GA et **2 515 ha** d'AP.

Les objectifs d'aménagement en petits périmètres maraîchers (PPM) sont de **404 ha** sur les AP (cf. annexe 1).

Les travaux de réhabilitation concerneront 700 ha d'aménagements de proximité dont 450 ha dans les Cercles de Kati et Kolokani et 250 ha dans le Cercle de Bougouni.

Des infrastructures de désenclavement de zones de production (pistes rurales) et des équipements marchands seront réalisées

b-1) Logique d'intervention

Le coût de la sous composante est évalué à **78 666 508 659 F CFA** dont **48 90 741 916 F CFA** pour l'Office du Niger (8 900 ha).

Répartition du financement du programme (en F CFA)

Aménagements Hydro Agricoles	Etat	Bénéficiaires	GAP
Renforcement de capacité	215 000 000	-	215 000 000
Investissements	75 313 448 313	3 138 060 346	7 416 538 400
Mesures d'accompagnement	89 700 000	-	89 700 000
Totaux des contributions	95,7 %	4 %	9,8 %

Financement à rechercher : 7 721 238 400 F CFA

4.6.3.1 B Sous-programme 10.2 : Equipements Agricoles

L'objectif du programme est d'améliorer la production et la productivité agricole en facilitant l'accès du plus grand nombre d'exploitations agricoles à l'équipement agricole dont seulement 40 % sont équipés.

Les équipements à injecter dans la production Agricole en 2015 suivant les prévisions pluriannuelles du programme de Mécanisation et de Motorisation de l'agriculture (2014-2015), sont renseignés dans le tableau ci –après.

Tableau 6 : Objectifs d'équipement en matériels Agricoles pour la campagne

Désignation	Quantités	Coût unitaire F CFA	Montant (F CFA)
Tracteur et accessoires			
70 CV	10	15 000 000	150 000 000
50 CV	25	13 000 000	325 000 000
39 CV	65	12 000 000	780 000 000
Motopompes	100	10 000 000	1 000 000 000
Batteuses de riz	50	3 500 000	175 000 000
Décortiqueuses à riz	50	2 500 000	125 000 000
Egreneuses de maïs,	50	2 500 000	125 000 000
Batteuses à mil	50	2 500 000	125 000 000
Motoculteurs et accessoires,	100	3 000 000	300 000 000
Botteleuses	1 000	2 000 000	2 000 000 000
Unités d'attelage	20 000	700 000	14 000 000 000
COUT TOTAL =			19 105 000 000

a-2) Résultats attendus

R1 : Le taux d'équipement des producteurs est rehaussé de 4 % ;

R2 : Un plus grand nombre de producteurs ont accès à l'équipement Agricole ;

R3 : Des Centres Ruraux de Prestation de service sont dotés en équipements Agricoles ;

R4 : Le respect du calendrier agricole s'est accru.

b-2) Logique d'intervention

Renforcement de capacités

Les structures techniques du Ministère du Développement Rural apporteront tous les services nécessaires d'appui conseil aux bénéficiaires dans leurs zones d'intervention notamment en matière de formation à la bonne utilisation et l'entretien des équipements.

Investissements

L'atteinte des objectifs de la campagne permettra de rehausser le taux d'équipement des producteurs de 4 % et de contribuer à l'amélioration du niveau de mécanisation des opérations culturales et post-récolte.

Le présent Sous-programme vise à mettre à la disposition des Exploitations Agricoles d'équipements performants et adaptés pour la campagne 2015-2016 à travers la subvention de l'Etat, la contribution des bénéficiaires et les prêts bancaires.

Le schéma proposé est le suivant :

- la subvention accordée par l'Etat du Mali : 50 % du coût de revient du kit ;
- les bénéficiaires feront un apport de 20 % du reliquat ;
- les banques de la place : 80 % du reliquat avec des conditions suivantes : i) un taux d'intérêt à négocié (inférieur à 10 % l'an), ii) une période de différé d'une campagne agricole révolue, iii) une durée de remboursement de 4 ans, et iv) des garanties portant sur le nantissement des équipements et matériels + la caution personnelle et solidaire du bénéficiaire.

Mesures d'accompagnement

Mise en place d'une commission de sélection des producteurs pouvant accéder à la subvention de l'Etat.

Mise en place des Comités au niveau national et régional pour le suivi et le contrôle des équipements subventionnés.

c-2) Estimation du Budget

Le coût de la sous composante est évalué à **19 105 000 000 F CFA**.

Tableau 7 : Répartition du financement du Sous-programme (en F CFA)

Aménagements Hydro Agricoles	Etat	Bénéficiaires	GAP
Renforcement de capacité	PM	-	PM
Investissements	9 552 500 000	9 552 500 000	
Mesures d'accompagnement	PM	-	PM
Totaux des contributions	50 %	50 %	%

La contribution de l'Etat est de **9 552 500 000 F CFA** (financement est à rechercher !)

Le Sous-programme démarrera effectivement dès la mise en place de la subvention de l'Etat.

4.6.4 Programme n°11 : Contrôle des qualités et normes

4.6.4.A Sous-programme 11.1 : contrôle des normes et qualités des produits végétaux, intrants agricoles et équipements

4.6.4.B Sous-programme promotion contrôle de qualité des intrants agricoles et des produits d'origine végétale (p.11)

Dans l'objectif d'approvisionner le pays en intrants et produits de qualité, il est nécessaire de réaliser des activités de contrôle de qualité. Ces activités porteront sur les éléments suivants :

- la mise à jour du plan de contrôle et des textes régissant le contrôle ;
- le contrôle de qualité des engrais (prélèvements et analyses des échantillons) et semences (certification et contrôle au champ, test de germination) ;
- le Contrôle des denrées alimentaires d'origine végétale (300 échantillons) ;
- le Contrôle de l'homologation et de la qualité des pesticides ;
- la tenue régulière des sessions du Comité National des Engrais (CNE), Comité National des Semences d'Origine Végétale (CNSOV) et du Comité National de Gestion des Pesticides (CNGP) ;
- l'organisation de rencontres de restitution des résultats d'analyse en vue de la prise de décision.

Les activités des postes de contrôle seront renforcées en vue d'améliorer la collecte des données sur les produits à l'import et à l'export.

4.6.4.C Sous-programme 11.2 : contrôle des normes et qualités des produits, intrants et équipements animaux

- formation de 75 professionnels de la filière viande professionnels de la filière viande au respect des normes sanitaires et la traçabilité ;
- contrôle des normes de construction des infrastructures et équipements d'élevage ;
- prélèvements d'échantillons d'aliments pour bétail et volailles pour analyse au Laboratoire de Nutrition Animale ;
- organisation des missions d'inspection des établissements et points de contrôle des aliments au niveau de 225 Postes vétérinaires ; 51 Secteurs Vétérinaires ; 9 Directions Régionales des Services Vétérinaires. ;
- contrôle des denrées alimentaires à l'importation et à l'exportation au niveau de 24 Postes d'inspection aux frontières (PIF) ;
- contrôle des aliments à l'intérieur du pays au niveau de 11 postes de contrôle routier.

Objectifs de contrôle de qualité des denrées alimentaires et des semences animales

Les objectifs visent à contribuer à la protection de l'environnement, à l'amélioration de la qualité sanitaire des aliments, eaux, boissons et des semences animales.

Les objectifs, les activités et les indicateurs vérifiables pour l'année 2015 sont consignés dans le tableau suivant.

Tableau 8 : Activités et objectifs de contrôle de qualité au titre de l'année 2015

Activités/Opérations	Objectifs	Indicateurs 2015
Contrôle de qualité microbiologique des denrées alimentaires	Contribuer à la protection de la santé publique	300 échantillons analysés
Analyse de résidus de pesticides	Contribuer à la protection de la santé publique vétérinaire et de l'environnement	150 échantillons analysés
Contrôle de la qualité des	Contribuer à l'amélioration	Echantillons analysés

semences animales	génétique des races animales	
-------------------	------------------------------	--

4.6.4.D Sous-programme 11.3 : contrôle des normes et qualités des produits, intrants et équipements de la pêche et de l'aquaculture

- il sera procédé au prélèvement de 30 échantillons d'aliment poisson pour le contrôle de qualité au laboratoire de Nutrition Animale de Sotuba ;
- contrôle de conformité des alevins.

4.6.4.E Sous-programme 11.4 : contrôle des normes et qualités des aménagements à vocation Agricole

4.6.5 Programme n° 13 : Amélioration du système de gouvernance dans le secteur Agricole

4.6.5.A Sous-programme 13.1 : Gestion des Ressources Humaines et financières

4.6.5.B Sous-programme 13.2 : Mise en œuvre de la législation rurale (LOA, Loi foncière)

Objectifs

- sécuriser les espaces agricoles ;
- favoriser l'accès équitable aux ressources foncières ;
- promouvoir les investissements publics et privés.

Logique d'intervention

Elle porte sur :

- la conception et la validation d'un plan d'action de mise en œuvre de la Politique Foncière Agricole (P F A) ;
- la conception des outils d'application de Loi Foncière Agricole (L F A) ;
- la conception et la mise œuvre d'un plan de communication sur les textes LFA et PFA ;
- la conception du cadre institutionnel de mise en œuvre ;

Renforcement de capacités

Il est prévu la formation des acteurs étatiques et non étatiques sur le foncier agricole, l'organisation de voyages d'étude.

Investissement

Etude sur l'harmonisation du volet juridique du plan d'action

Incidence financière : 200 millions de F CFA (financement à rechercher)

4.6.5.C Sous-programme 13.3 : Structuration de la profession Agricole

Objectifs cibles dans le cadre de la mission de représentation

- le renouvellement des organes consulaires du Réseau des Chambres d'Agriculture (une Assemblée Consulaire pour l'APCAM et une pour chacune des neufs CRA) ;
- la tenue d'au moins deux (2) rencontres statutaires: une session ordinaire et une session budgétaire.

Objectifs cibles dans le cadre de la mission d'intervention

- enregistrement et immatriculation de plus de 2500 exploitations agricoles familiales (EAF) et des entreprises Agricoles (EA) soit une progression d'environ 60 % ;
- constitution du Répertoire National des OPA du Mali avec au minimum 8500 OPA ;
- appui à la mise en place d'une vingtaine (20) d'interprofessions ;
- organisation de la participation de la profession Agricole à trois (3) salons à l'extérieur du Mali et préparation de l'édition 2016 du SIAGRI ;
- organisation de deux (2) bourses nationales : une bourse aux céréales et une bourse aux semences ;
- organisation de deux (2) journées nationales : une journée du lait et une journée de la Femme Rurale ;
- organisation de la journée du Paysan et lancement de la Campagne Agricole 2015 – 2016.

Incidence financière : 349 500 000 F CFA (financement à rechercher)

4.6.5.D Sous-programme 13.4 : Renforcement du dispositif de planification et de statistique Agricole

Pour tenir compte des nouvelles visions du Département, la CPS/SDR s'est assignée comme objectifs : l'amélioration des statistiques agricoles, l'organisation des différentes revues, et mise en place d'un système de gestion des bases de données.

Incidence financière : 200 millions F CFA (financement à rechercher)

4.6.5.E Sous-programme 13.5 : Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Contrôle Interne

Les activités ciblées sont :

- veiller à l'élaboration de manuels de procédures par les services centraux du département et les projets et programmes retenus dans les programmes de vérification des inspections et à les faire valider par la Commission Nationale de suivi et de mise en place des structures de contrôle interne instituée par le Décret N°03-023/P-RM du 28 /01/2003 ;
- développer la cartographie des risques des services centraux du MDR ;
- exécuter des missions de vérification des services, projets et programmes retenus dans les programmes d'activités des inspections.

Estimation du Budget

- élaboration de manuels de procédures : pm (à la charge des services centraux) : 40 000 000 F CFA
- formation des inspecteurs et des gestionnaires sur la gestion des risques et élaboration de la cartographie des risques des services centraux : 5.200 000 F CFA ;
- formation des nouveaux inspecteurs : pm (prise en charge par le CGSP) ;
- missions de vérification : 16 000 000 F CFA

Total budget : 61 200 000 F CFA

Incidence financière : budget National (61 200 000 F CFA)

4.5.6.F Sous-programme 13.6 : Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de décentralisation et de Déconcentration

Les activités portent essentiellement sur la Consolidation de la décentralisation et le Renforcement de la déconcentration au niveau du Ministère du Développement Rural.

Il s'agit de:

- organiser des concertations régionales et locales
- introduire le décret fixant le détail des compétences transférées de l'Etat aux Collectivités Territoriales dans le circuit d'approbation gouvernementale
- élaborer le plan triennal de transfert de compétences et des ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales
- élaborer le plan triennal de déconcentration
- diffuser les plans de transfert de compétences et de déconcentration
- assurer le suivi-évaluation de la mise en œuvre des plans triennaux de transfert de compétences et de déconcentration dans le sous-secteur agricole
- renforcer la capacité des cadres de la CADA et de la CADEP.

Incidence financière : 68,3 millions de F CFA (financement à rechercher)

Incidence budgétaire : 85,5 millions F CFA (Budget à rechercher)

4.6.5 Programme n° 14 : Recherche agricole

❖ Productions végétales ;

Les activités de recherche portent sur la production de semences de maïs, de mil/sorgho, de blé, de fonio, riz, niébé, sésame et coton.

❖ Productions animales

Production de semences des Cultures fourragères

Objectifs de diagnostic des maladies animales

Les objectifs visent à améliorer la maîtrise des maladies prioritaires du bétail et à contribuer à assurer la santé publique vétérinaire à travers :

- le diagnostic de routine des principales maladies animales ;
- le dépistage des zoonoses et autres maladies prioritaires du bétail et de la volaille.

Les activités de diagnostic se poursuivront à travers la confirmation des suspicions des foyers et autres maladies prioritaires du bétail sur l'ensemble du territoire.

Objectifs de recherche scientifique

Concernant les activités de recherche scientifique, elles sont :

- enquêtes épidémiologiques ;
- propositions des mesures de lutte (schémas de prophylaxie, développement de vaccins etc.).

4.6.6 Programme n°15 : Soutien au développement Agricole (Les actions prioritaires transversales).

Résilience

Les activités porteront sur les technologies résilientes destinées essentiellement aux petits producteurs. Il s'agit spécifiquement de :

- la diffusion des variétés adaptées aux changements climatiques ;
- l'information et la sensibilisation des producteurs sur le respect du calendrier agricole ;
- l'exploitation des terres adjacentes aux ouvrages hydro agricoles et la construction d'ouvrages antiérosifs ;
- l'application des techniques agro forestières au niveau des parcelles ;
- la production et l'utilisation de la fumure organique ;
- la démonstration de l'irrigation d'appoint ;
- la promotion des activités génératrices de revenus au profit des groupes cibles (femmes et jeunes) ;
- la valorisation économique des surplus de production afin d'accroître les revenus des acteurs des différentes filières ;
- la création d'un environnement favorable aux investissements ;
- le développement des synergies entre les projets de résilience
- la contribution à la promotion et à l'opérationnalisation du Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA).

Les ressources prévues **en 2015** s'élèvent à trois milliards deux cent quatre-vingt-six millions soixante-trois mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf (**3 286 063 899 F CFA**).

La répartition des ressources se présente ainsi qu'il suit :

1. Guichet Développement Agricole : **3 186 063 899 F CFA, soit 96,96 %** pour le financement des projets individuels, OPA, Coopératives et Collectivités.
2. Guichet Fonds de Garantie : **100 000 000 F CFA, soit 3,04 %**.

Il est prévu une grande rencontre sur le Guichet Risques et Calamités Agricoles.

Les activités par guichet

Guichet Développement Agricole

Les activités retenues se résument comme suit :

- pré sélection des projets par les Commissions Régionales ;
- établissement de la liste provisoire des projets à financer ;
- tenue des réunions du Comité de pilotage en vue de passer en revue les activités de financement ;
- financement des projets et activités retenus par le Comité de Pilotage.

Guichet Risques et Calamités Agricoles

- réfléchir sur les mesures à appliquer en vue de prendre en compte les aspects risques ;
- les services concernés sont : la Protection Civile pour les activités de prévention et risques, les Banques pour les biens agricoles assurables ;
- élaboration d'un document sur les risques et les préventions en milieu rural en rapport avec la Direction Nationale de la Protection Civile, les ONG, les Banques et les Assurances.

Guichet Fonds de Garantie

- élaboration des protocoles de collaboration avec le Fonds de Garantie pour le Secteur Privé (FGSP) et les Banques ;
- réception et analyse technique des dossiers des Centres Ruraux de Prestation à soumettre aux Banques et au Fonds de Garantie pour le Secteur Privé (FGSP) ;
- examen des dossiers de demande de bonification par le Comité de Pilotage ;
- suivi des dossiers financés.

VI. DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION

Dispositif de suivi-évaluation et activités de planification

Le Suivi-évaluation

L'objectif visé par le suivi-évaluation est de s'assurer que les activités retenues dans le cadre du plan de campagne agricole s'exécutent selon le calendrier établi et les résultats prévus sont produits.

Le dispositif de suivi-évaluation est bâti autour des activités suivantes :

- la supervision des activités par les Directions centrales et le MDR ;
- la mise en œuvre par la CPS/SDR de l'Enquête Agricole de Conjoncture (EAC) ;

- l'amélioration des statistiques agricoles ; les résultats du PNIP-SA et la finalisation du PNISA ;
- la tenue des rencontres de concertation sur la mise en œuvre du plan de campagne Agricole (réunion au niveau des Directions, Conseils de Cabinet Elargi, communications verbales) ;
- la création d'un cadre de concertation entre les Directions Centrales du MDR et la profession agricole pour le suivi de la mise en œuvre du plan de campagne ;
- la production des bulletins sur le suivi de la campagne Agricole ;
- l'organisation des rencontres bilan 2015-2016 et programmation 2016-2017 ;
- l'organisation d'une rencontre d'échange sur la méthodologie d'élaboration du plan de campagne Agricole consolidé et l'harmonisation des outils de suivi ;
- l'évaluation de la biomasse et des productions animales ;
- l'élaboration du plan de mise en œuvre des activités ;
- l'évaluation à mi-parcours du plan de campagne Agricole.

Les produits attendus : rapports, résultats de l'EAC, bulletins hebdomadaires, etc.

Mesures d'accompagnement

Elles portent sur les principaux points ci-après :

- la formation et la fourniture de l'appui conseil aux producteurs pour renforcer les capacités et faciliter la mise en œuvre du plan de campagne ;
- la subvention des intrants agricoles et des produits d'élevage ;
- la mise en application des recommandations de l'évaluation de la subvention réalisée en juin 2013 par l'IER (qualité des engrais, suivi plus rigoureux de la politique, réalisation des ouvrages antiérosifs couplés à l'apport d'engrais, ciblage des cultures répondant mieux à l'engrais, etc.) ;
- le suivi des recommandations formulées par les missions de Monsieur le Ministre du Développement Rural et des cadres de la Direction Nationale de l'Agriculture ;
- application des mesures de rationalisation de l'utilisation des engrais (cartographie, micro-dose, ppu, etc.) ;

Les intrants des cultures et produits qui contribuent le plus à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à l'amélioration des revenus sont concernés par la subvention (riz, maïs, mil/sorgho, blé, coton, bétail /viande, lait, la volaille).

- appuis de l'Etat pour faciliter l'acquisition des alevins par un plus grand nombre d'acteurs (pêcheurs, pisciculteurs, communautés) ;
- le renforcement du dispositif d'appui conseil (recrutement des agents) ;
- le développement des synergies entre les acteurs (Ministères, secteur privé, profession agricole, services techniques, Collectivités territoriales...) dans l'objectif de développer des aspects liés à la commercialisation et à la transformation des produits végétaux et animaux ;
- le contrôle de qualité des intrants agricoles et d'élevage (semences, engrais,) ;
- la poursuite de l'opération « pluies provoquées » et la gestion de l'information climatique ;
- la célébration de la Journée Mondiale de l'Alimentation et le lancement de la campagne agricole en mettant l'accent sur l'agriculture familiale ;
- la conception et la mise en application d'un plan de communication.
- l'opérationnalisation du Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA) ;
- la commercialisation : les Ministères en charge de l'Industrie et du commerce, de l'Economie et des finances, du Développement rural et la profession agricole doivent

mutualiser leurs efforts pour appuyer les producteurs dans la commercialisation (information, organisation des bourses de céréales, appui en équipements de post récolte, etc.).

Hypothèses et risques

Le plan de campagne Agricole a été élaboré en tenant compte des hypothèses et risques suivants :

- la consolidation de la paix et de la stabilité socio politique dans le pays ;
- la pluviométrie : régulière, bien répartie dans le temps et dans l'espace ;
- la crue des principaux fleuves : régulière et suffisante pour soutenir les activités d'irrigation et de pêche ;
- la maîtrise des ennemis des cultures, notamment les criquets pèlerins, les oiseaux granivore et les maladies animales ;
- la mise en place à temps des intrants agricoles, d'élevage et de pisciculture ;
- la mobilisation à temps des ressources additionnelles (financières, matérielles et humaines).

Survenue des risques majeurs

En cas de risques majeurs (sécheresse grave, inondations, invasions généralisées des déprédateurs, épizooties notamment la grippe aviaire qui sévit dans la sous-région, etc.) le déroulement de la campagne agricole pourrait être perturbé.

Dans cette hypothèse, des mesures d'atténuation des effets doivent être envisagées par l'Etat et ses partenaires pour appuyer les populations affectées : financement d'un plan d'action d'urgence en appui aux populations affectées (appuis en semences et aliment bétail, distribution de céréales, vaccination du cheptel, etc.) ; l'exonération des taxes d'importation des céréales, la constitution d'un fonds d'urgence réservé à la lutte contre les calamités naturelles.

Stratégies de mise en œuvre

Elle est organisée autour des axes suivants :

- le développement des synergies entre les structures du MDR en vue d'une gestion judicieuse des ressources disponibles ;
- le développement du partenariat public-privé dans l'optique d'attirer les investisseurs privés vers le Secteur Agricole et développer les activités de transformation des produits agricoles ;
- une responsabilisation plus accrue des cadres et agents des Directions régionales du MDR ;
- le renforcement des activités de supervision des Directions centrales ;
- le renforcement de la communication entre les acteurs ;
- la conciliation des objectifs de production, de protection de l'environnement et d'amélioration des revenus des exploitants agricoles (développement durable) ;
- choix de l'option pour l'intensification des productions et de la productivité agricoles, pastorales et piscicoles (taux d'intensification : **1,2** pour les superficies irriguées).

Estimation du budget (incidence budgétaire)

Coût de l'appui conseil et de l'appui à la profession Agricole

Synthèse de cout de l'appui-conseil (Dotation en moyen logistiques et carburant, supervisions, formation –communication, etc.).

Le coût de l'appui conseil

Tableau 9 : Coût de l'appui conseil

Désignation	DNA	DNPIA	DNSV	DNP	Total
Achat de véhicules	216 000 000	180 000 000	180 000 000	144 000 000	720 000 000
Achat de motos pour agents	60 000 000	35 000 000	30 000 000	25 000 000	150 000 000
Carburant (agents x 750 f x 30 l x 6 mois)	91 125 000	41 850 000	40 500 000	12 150 000	185 625 000
Carburant pour les secteurs (50L x 690F X 6)	9 555 000	9 555 000	9 555 000	6 825 000	35 490 000
Supervisions nationales	60 000 000	24 000 000	24 000 000	15 000 000	123 000 000
Supervisions régionales et locales	45 000 000	15 000 000	15 000 000	9 000 000	84 000 000
Achat de petits matériels	70 000 000	25 600 000	10 000 000	3 000 000	108 600 000
Achat équipements	56 000 000	10 000 000	40 000 000	5 000 000	111 000 000
Réunion bilan et programmation	25 000 000	25 000 000	25 000 000	15 000 000	90 000 000
Matériels informatiques	60 000 000	50 000 000	50 000 000	30 000 000	190 000 000
Formation et communication	50 000 000	30 000 000	30 000 000	20 000 000	130 000 000
TOTAL	626 680 000	386 005 000	364 055 000	249 975 000	1 626 715 000
TOTAL GENERAL	1 626 715 000				

A ce budget s'ajoutent ceux du Secrétariat Permanent de le LOA, de la CADDA, de la CADD, de l'Inspection de l'Elevage et Pêche, de la CPS/SDR, de la DRH/SDR.

Structure	Montant F CFA
CPS/SDR	200 000 000
LOA	200 000 000
CADDA	68 300 000
CADD	85 500 000
Inspection de l'Elevage	61 200 000
TOTAL	615 000 000

L'incidence financière totale relative à l'appui conseil se chiffre à 2 241 715 000 F CFA

Tableau 10 :

Désignations	Coût
Missions d'appui aux OPA	4 000 000
Organisation de concertations professionnelles et Revues sectorielles	7500000
Organisation de la bourse aux semences	20000000

Préparation du SIAGRI Édition 2016	50000000
Organisations Bourses aux Céréales édition 2016	20000000
Organisation de la journée du Paysan et du lancement de la campagne	200000000
Organisation de la journée Mondiale du lait	30000000
Formations des Elus et Cadres APCAM	18000000
Total	349 500 000

Le coût total de l'appui conseil s'élève à 1 626 715 000 F CFA, réparti comme suit :

- Volet productions agricoles : **626 680 000 F CFA** ;
- Volet productions animales : **386 005 000 F CFA** ;
- Volet santé animale santé publique : **364 055 000 F CFA** ;
- Volet productions halieutiques et aquacoles : **249 975 000 F CFA**.

L'appui à la profession Agricole s'élève à : **349 500 000 F CFA**.

Les subventions

Tableau 11 : Montant des subventions d'intrants agricoles

Rubriques	Montant F CFA	Contribution de l'Etat en F CFA	Contribution des exploitants agricoles en F CFA
Riz	55 095 988 000	11 804 000 000	43 291 988 000
Maïs	18 154 702 040	6 031 240 000	12 123 462 000
Blé	873 180 000	330 750 000	542 430 000
Mil/Sorgho	4 140 000 000	1 610 000 000	2 530 000 000
Système coton	67 231 744 365	18 224 423 365	49 007 321 000
Appui conseil	691 943 000	691 943 000	0
TOTAL	146 187 557 405	38 692 356 365	107 495 201 000

Tableau 12 : Coût de la subvention des intrants d'élevage

Désignation	Unités	Quantité	Prix Unitaire	Montant au prix réel	Montant au prix subventionné	Coût de la subvention
Aliment concentré lait	tonne	39 640	200 000	7 927 946 000	5 549 562 200	2 378 383 800
Aliment concentré viande	tonne	1 391	200 000	278 100 000	194 670 000	83 430 000
Aliment concentré pour pondeuses	tonne	18 000	100 000	1 800 000 000	1 260 000 000	540 000 000
Aliment concentré pour chair	tonne	3 087	100 000	308 700 000	216 090 000	92 610 000
Coqs améliorateurs	sujet	25 000	5 000	125 000 000	87 500 000	37 500 000
Vaccin contre la maladie de Newcastle*	dose	30 000 000	50	1 500 000 000	1 050 000 000	450 000 000
TOTAL				11 939 746 000	8 357 822 200	3 581 923 800

Le coût total des intrants d'élevage est estimé à **11 939 746 000 F CFA** dont **30 %** constituent la contribution de l'Etat à travers la subvention (**3 581 923 800 F CFA**) et **70 %** seront pris en charge par les producteurs (**8 357 822 200 F CFA**).

Tableau 13 : Les intrants de la pêche et de l'aquaculture

Désignation	Coût (F CFA)	Part producteurs (F CFA)	Part Etat(F CFA)
Besoins en alevins	1 348 087 500	943 661 250	404 426 250
Besoins en aliment poisson	769 296 000	538 507 200	230 788 800
Besoins de 10 000 doses de k'Othrine de 10 g, soit 0,1T ; Besoin de 2 000 litres de malathion	25 000 000	17 500 000	7 500 000
Total	2 142 383 500	1 499 668 450	642 715 050

La prévision de production d'alevins enregistre une progression de 20 % par rapport à la réalisation de 2014-2015. Elle ne suit pas le même rythme de progression que la production aquacole eu égard au fait que le repeuplement consécutif à l'empoisonnement des *falas* et les productions dans les viviers réduisent les besoins en alevins.

Les producteurs de poisson transformé enregistrent des pertes dues aux insectes ichthyophages. C'est ce qui justifie la prévision de subvention des produits insecticides.

Tableau 14 : Synthèse subvention

Désignations	Montant réel	Contribution de l'Etat	Contribution producteurs
Intrants agricoles	146 187 557 405	38 692 356 365	107 495 201 000
Intrants d'élevage	44 456 770 000	14 237 031 000	30 219 739 000
Intrants piscicoles	2 142 383 500	642 715 050	1 499 668 450
Total	192 786 710 905	53 572 102 415	139 214 608 450

Tableau 15 : Répartition des coûts par volet et par acteur

Désignation	Coût des activités	Contribution de l'Etat	Contribution des producteurs
Volet Production agricole	146 814 237 405	39 319 036 365	107 495 201 000
Volet Production animale	44 842 775 000	14 623 035 000	30 219 739 000
Volet Santé animale et santé publique vétérinaire	3 408 892 550	364 055 000	3 044 837 550
Volet Production halieutique et aquacole	2 392 358 500	892 690 050	1 499 668 450
Organisation du monde rural	349 500 000	349 500 000	0
CADDA	68 300 000	68 300 000	0
CADD	85 500 000	85 500 000	0
INPECTION PECHE ELEVAGE	61 200 000	61 200 000	0
CPS/SDR	200 000 000	200 000 000	0
LOA	200 000 000	200 000 000	0
TOTAL	198 422 763 455	56 163 316 415	142 259 446 000

Le coût total des activités à réaliser au titre de la campagne 2015-2016 est estimé à **198 422 763 455 F CFA** et se répartit comme suit :

- contribution de l'Etat : **56 163 316 415** (28 %) dont **53,6** milliards F CFA environ à investir dans la subvention ;
- part des producteurs **142 259 446 000 F CFA** (72 %).

Sur la contribution de l'Etat, **56 163 316 415 F CFA** sont à mobiliser au titre de l'exercice budgétaire de 2015 (appui conseil, alevins, une partie de la subvention, etc.).

Ce coût n'intègre pas celui des activités à réaliser dans le cadre des projets/Programmes évoluant dans le Secteur du Développement Rural.

Part du budget du MDR dans le budget national

Le budget global du MDR pour l'exercice 2015 (**254,2 milliards F CFA**) représente **14,23 %** du budget total du Mali pour le même exercice. Cette part dépasse les **10 %** retenu par la déclaration de Maputo mais n'a pas atteint **15 %** de l'engagement du Président de la République.

En conséquence, des efforts doivent être davantage déployés par l'Etat pour affecter d'autres ressources au MDR et atteindre prochainement les **15 %** par an du Budget National.

Pistes de sources de financement

Elles se présentent comme suit :

- subvention des intrants agricoles, d'élevage et de pêche : **53 572 102 415 F CFA** ; elle est financée habituellement sur les charges communes ;
- appui conseil : **2 241 715 000 F CFA** Budget National (moyens logistiques, carburant, formation des agents, communication, supervision, rencontres bilan-programmes, etc.).

VII. CONCLUSION

Au terme de la mise en œuvre du présent plan de campagne Agricole, les résultats saillants suivants seront produits :

- la production de **8 005 820** tonnes de céréales, de **650 000** tonnes de coton graine et **199 795** tonnes de Niébé.
- la couverture des besoins de consommation du pays et un excédent d'environ 2,35 millions de tonnes dont la commercialisation générera des revenus bruts importants estimés à **587,5** milliards F CFA. Ceci contribuera à l'amélioration des conditions de vie des producteurs et à la réduction de la pauvreté.
- la production de **5 500 tonnes** de lait collecté ; **70 000 tonnes** de viande rouge, **6 694 000 Poulets** de chair, **467 millions** d'œufs, **439 733** pièces de cuirs et **1 424 824** pièces de peaux ;
- la production de **93 000 tonnes** de poisson dont **3 000 tonnes** en pisciculture ;
- l'exportation de **5 900** tonnes de poissons frais, **3 900** tonnes de poissons transformés rapportera un revenu brut de **24,97 milliards** de F CFA aux acteurs de la filière.
- La vaccination de **45 927 286** têtes d'animaux et de volailles contre plusieurs types de maladies animales et aviaires ;
- La production de **28 500 000 doses** de vaccins lyophilisés et liquides.
- le développement des programmes de résilience et la conduite de l'initiative AGIR-PRP et des pôles de concentration des activités économiques (AGROPOLES) ;
- le développement des filières agricoles pour créer la richesse et améliorer les revenus des exploitations agricoles (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs)

Le coût total de l'appui conseil s'élève à **2 241 715 000 F CFA**.

La mise en œuvre du plan de campagne agricole 2015-2016 nécessitera le développement des synergies entre les différents acteurs (Etat, producteurs, profession agricole, opérateurs économiques).

**VIII. ANNEXE
DNSV**

Tableau n°1 : Vaccinations effectuées de juin à décembre 2014

Les maladies	Total au 31 décembre 2014	Vacc du 1^{er} janvier au 31 mars 2105	Cumul de la campagne
Péripneumonie contag bovine (PPCB)	2 340 259	3335934	5676193
Charbon sympt	1 472 578	2094152	3566730
Charbon bact Bovin	45 938	156621	202559
Charbon bact ovin	84 591	271364	355955
Charbon bact Camelin	14 217	3998	18215
Charbon bact Asin	576	9437	10013
Charbon bact Equin	6	16	22
Pasteurellose Bovine	1 959 397	2718586	4677983
Pasteurellose Ovine/Cap	925 774	1669067	2594841
Pasteurellose Cameline	8 431	1254	9685
Dermatose nodulaire contagieuse bovine	123 293	411008	534301
Fièvre Aphteuse	250	0	250
Botulisme	0	11770	11770
Peste des Petits Ruminants	588 190	1260731	1848921
Clavelée	46 918	119885	166803
Rage	3 789	1100	4889
Maladie de Newcastle	3 248 670	1438721	4687391
Variole Aviaire	199 725	64139	263864
Maladie de Gumboro	1 404 611	428531	1833142
Bronchite Infectieuse	562 549	126500	689049
Cholera Aviaire	67 000	0	67000
Coryza	0	0	0
Total	13 096 762	14122814	27219576

Tableau n°2 : Vaccinations effectuées de Juin à décembre 2014

Les maladies	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Segou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	District Bamako	Total
Péripleurite contagieuse bovine (PPCB)	266 250	353 924	850 401	305 202	440 252	62 446	48 546	0	13 238	2 340 259
Charbon symptomatique	3 745 494	123 540	430 771	270 407	165 476	78 221	13 538	0	15 131	1 472 578
Charbon bactérien Bovin	0	300	0	0	325	31 420	8 924	4 969	0	45 938
Charbon bactérien Ovin	0	0	0	0	0	44 935	2 969	36 687	0	84 591
Charbon bactérien Camelid	0	0	0	0	0	273	0	13 944	0	14 217
Charbon bactérien Asin	0	0	0	0	0	38	127	411	0	576
Charbon bactérien Equin	0	0	0	0	0	0	6	0	0	6
Pasteurellose Bovine	524 381	272 032	570 193	316 432	170 987	73 457	12 842	2 155	16 918	1 959 397
Pasteurellose Ovine/Caprine	283 055	150 613	111 917	149 197	85 778	60 590	4 641	73 500	6 483	925 774
Pasteurellose Camelid	0	0	0	0	0	0	0	8 431	0	8 431
Dermatose Nodulaire Contagieuse Bovine	64 492	6 665	15 885	6 942	0	22 595	0	0	6 714	123 293
Fièvre Aftéreuse	0	250	0	0	0	0	0	0	0	250
Botulisme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Peste des Petits Ruminants	92 269	114 816	99 765	163 468	110 735	0	6 032	0	1 105	588 190
Clavelée	7 791	2 775	0	0	0	35 477	0	0	875	46 918
Rage	0	595	415	321	40	0	9	0	2 400	3 789
Maladie de Newcastle	149 931	506 696	650 562	565 924	37 617	224	2 285	574	1 334 857	3 248 670
Variole Aviaire	0	52 682	32 140	13 817	0	2 595	0	0	98 491	199 725
Maladie de Gumboro	0	69 132	53 462	9 867	0	0	0	0	1 272 150	1 404 611
Bronchite Infectieuse	0	87 822	17 700	9 639	0	0	0	0	447 388	562 549
Choléra Aviaire	0	0	0	0	0	0	0	0	67 000	67 000
Coryza	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1 763 663	1 741 842	2 833 211	1 811 216	1 011 210	412 271	99 919	140 671	3 282 759	13 096 762

Tableau n° 3 : Effectifs d'animaux déparasités par espèces et par région

Espèces traitées	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	District Bamako	Total période
Bovins	26 255	-	-	30 517	-	-	-	-	3 626	60 398
Ovins/caprins	20 509	-	-	22 875	-	-	-	-	5 177	48 561
Equins	251	-	-	389	-	-	-	-	187	827
Asins	140	-	-	856	-	-	-	-	190	1 186
Canins	14	-	-	38	-	-	-	-	1 187	1 239
Porcins	0	-	-	36	-	-	-	-	-	36
Volaille	20 226	-	-	64 401	-	-	-	-	171 067	255 694
Autres (lapins)									189	189
Total	67 395	-	-	119 112	-	-	-	-	181 623	368 130

Tableau n°4 : Situation des foyers de maladies animales enregistrés

Maladies suspectées	Régions	Cercle	Commune	Localités	Nombre foyer	Eff.cont	Malades	Morts	Abattus	Dates de constat
Péripneumonie Contagieuse Bovine	Kayes	Kita	Toukoto	Toukoto	1	659	40	29	04	16/07/2014
Dermatose nodulaire(DNCB)	Kayes	Bafoulabé	Bafoulabé	Darsalam	1	350	7	0	1	06/12/2014
Fièvre Aphteuse	District de Bamako	-	CI	Quartier Sans Fil (marché à bétail)	1	171	20	0	0	11/08/2014
Fièvre Aphteuse	Sikasso	Koutiala	Konséguéla Diédougou	Wessérébougou Massabala	1	1800	95	0	0	20/08/2014
Péripneumonie Contagieuse Bovine	GAO	Gao	N'Tillit	Doro	1	32	30	26	1	02/09/2014
Fièvre Aphteuse	GAO	Ansongo	Tin Hama	Tintafagat	1	37	6	0	0	08/11/2014
Fièvre Aphteuse	District de Bamako	Zone périurbaine Bko (cercle Kati)		Samanihana	1	36	8	0	0	23/09/2014
Variole Aviaire	Ségou	San	San central, Tinéni et Somo	San central, Tinéni et Somo	1	2 000	800	30	60	Octobre 2014
Péripneumonie Contagieuse Bovine	Ségou	Barouély	Konobougou	Sakébougou	1	93	4	3	1	Décembre 2014
Total					9	5 178	1 010	88	67	

Tableau n°5 : Nombre de Villages, troupeaux/exploitations visités

Régions	Nombre de villages visités	NOMBRE DE TROUPEAUX/EXPLOITATIONS VISITES							
		Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Porcins	Camelins	Equins	Exploitations avicoles
Kayes	1 600	7 586	3 886	4 403	866	11	15	153	2 463
Koulikoro	1532	2381	2154	2405	255	6	20	31	785
Sikasso	1 831	21 056	3 280	2 735	925	85	0	39	6 400
Ségou	1716	3366	2301	2544	419	335	92	291	6808
Mopti	498	807	776	520	6	2	5	231	43122
Tombouctou	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gao	203	345	480	486	360	0	69	49	453
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0	0
District de	69	83	72	46	0	0	0	0	0

Bamako									
TOTAUX	7 949	35 624	12 949	13 139	2 831	439	201	794	60 031

Tableau n°6 : Nombre d'animaux visités par espèces et par région

REGIONS	NOMBRE DE TETE D'ANIMAUX VISITES							
	Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Porcins	Camelins	Equins	Volailles
Kayes	890 792	371 456	203 693	3 538	57	287	1 713	448 787
Koulikoro	229224	176139	185599	4079	137	409	216	223987
Sikasso	235571	48984	33828	1594	362	0	2	537883
Ségou	299186	133070	158974	4851	3226	300	2679	261398
Mopti	89326	64662	40180	573	170	309	13607	58346
Tombouctou	0	0	0	0	0	0	0	0
Gao	39985	58541	61896	9113	0	1514	583	10792
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0
District de Bamako	17200	4950	3350	80	0	0	23	0
TOTAUX	1 801 284	857 802	687 520	23 828	3 952	2 819	18 823	1 541 193

Tableau n°7 : Suivi des marchés et foires hebdomadaires par région

REGIONS	STRUCTURES VISITEES		EFFECTIFS VISITES					
	Marchés à Volaille	Foires Hebdomadaires	Poulets	Pintades	Canards	Dindons	Pigeons	Oies
Kayes	36	67	15 103	4 214	679	8	3 480	2
Koulikoro	18	93	92 467	27 656	2 785	16	6 050	0
Sikasso	37	97	229 065	75 686	449	387	19 172	73
Ségou	39	191	144 187	37 429	1 662	82	10 077	212
Mopti	19	156	36 840	8 574	205	0	3 102	11
Tombouctou	0	0	0	0	0	0	0	0
Gao	1	4	1 005	205	14	0	339	0
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0
District-Bko	67	0	97 460	23 233	443	110	4 117	65
TOTAL	217	608	616 127	176 997	6 237	603	46 337	363

Tableau n°8: Suivi des exploitations avicoles par région

REGIONS	EXPLOITATIONS AVICOLES		Poulets		Pintades		Canards		Dindons		Pigeons		Oies	
	Modernes	Traditionnelles	M	T	M	T	M	T	M	T	M	T	M	T
Kayes	70	499	32 583	20 700	2053	12 260	285	1 539	10	4	279	6 511	2	1
Koulikoro	19	136	48 496	11 004	0	5 539	0	1 999	0	311	0	7 904	0	0
Sikasso	35	1 462	30 190	32 338	0	13 052	0	1 848	0	569	0	4 426	0	135
Ségou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mopti	25	240	15 450	6 064	40	2748	0	115	0	0	0	1 677	0	45
Tombouctou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gao	0	21	0	415	0	147	0	52	0	3	0	454	0	0

Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
District-Bko	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	149	2 358	126 719	70 521	2 093	33 746	285	5 553	10	887	279	20 972	2	181

NB : M : exploitation moderne, **T** : exploitation traditionnelle

Tableau n°9 : Contrôle des vétérinaires titulaires du mandat sanitaire

Régions	Nombre de détenteurs du Mandat	Nombre de titulaire de mandat contrôlé	Observations
Kayes	20	7	RAS
Koulikoro	23	11	
Sikasso	43	63	
Ségou	31	16	
Mopti	18	0	
Tombouctou	1	0	
Gao	7	25	
Kidal	1	0	
Bamako-District	8	21	
TOTAL	154	143	

Tableau n°10 : Contrôle des Etablissements Vétérinaires

Régions	Etablissements Vétérinaires				Etablissements pharmaceutiques vétérinaires	Contrôlés
	Cabinets	Contrôlés	Cliniques	Contrôlés		
Kayes	8	6	1	0	19	18
Koulikoro	39	0	0	0	0	0
Sikasso	8	0	2	0	112	77
Ségou	11	0	3	0	43	3
Mopti	18	0	0	0	23	0
Tombouctou	-	0	-	0	-	1
Gao	-	7	-	2	-	5
Kidal	-	0	-	0	-	0
District Bamako	3	0	2	0	12	44
TOTAL	87	13	8	2	209	148

Tableau n° 11 : Effectif des animaux transhumants contrôlés

DRSV	Bovins	Ovins	caprins	Asins	Equins	Camelins
Ségou	35 500	21 500	7 000			10
Kayes	58 525	87 239	7 302	1 101	634	586
Total	94 025	108 739	14 302	1 101	634	586

Tableau n°12 : Moyens logistiques

DRSV/ Moyens		DNSV	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	District Bamako	TOTAL
Véhicule	Disponibles	10	3	2	5	4	4	1	2	1	4	26
	Besoins	2	7	6	3	6	14	5	5	5	3	44
Motos	Disponibles		10	19	25	25	5	2	0	1	21	107
	Besoins		51	10	12	13	30	10	17	10	15	168

Il faut noter que les moyens logistiques existants sont d'une manière générale vieillissants et en quantité insuffisante. Les moyens techniques matériels sont insuffisants au regard des objectifs de la campagne de vaccination.

Tableau n°13 : Moyens matériels

DRSV/ Moyens		Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	District Bamako	TOTAL
Glacière GF	Disponibles	26	36	53	24	16	3	15	12	12	197
	Besoins	26	13	13	13	13	13	26	13	13	78
Glacière PF	Disponibles	24	13	26	110	26	0	29	12	0	214
	Besoins	31	13	13	13	13	13	10	13	13	93
Congélateur électrique	Disponibles	14	12	11	19		9	3	4	2	54
	Besoins	10	4	5	8	5	15	5	5	5	62
Réfrigérateur Pétro/gaz élect	Disponibles	23	8	12	23		1	9	4		68
	Besoins	21	4	4	19	4	10	4	4	4	74
Seringue 20cc	Disponibles	44	44		172		14	63	10	1	348
	Besoins	31	130	100	40	130	20	11	10	10	482
Seringue 10cc	Disponibles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Besoins	81	20	10	30	20	10	10	5	10	196
Aiguille	Disponibles	0	0	0	0	0	0	1	5	1	2
	Besoins en paquet	100	100	100	100	100	100	16	10	10	636
Container	Disponibles	4	10	10	16	7	9	0	12	12	45
	Besoins	4	4	5	12	37	12	0	0	2	76
Blouse	Disponibles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Besoins	85	85	80	0	80	80	80	30	50	570

Tableau n°14 : Situation du personnel

Services vétérinaires	V.I.E		Technicien d'Elevage		Agent Technique d'Elevage		Secrétaires		Chauffeurs		Autres	
	Disponible	Besoins	Disponible	Besoins	Disponible	Besoins	Disponible	Besoins	Disponible	Besoins	Disponible	Besoins
DNSV		2										
Kayes	36	1	46	12	19	16	2	6	2	6	4	0
Koulikoro	40	0	26	0	20	0	2	0	2	0	4	0
Sikasso	50	0	25	0	6	0	1	0	1	0	0	0
Ségou	39	0	121	0	7	0	2	0	2	0	1	0
Mopti	30	0	44	0	72	0	2	0	0	0	10	0
Tombouctou	6	0	15	0	3	0	0	0	0	0	0	0
Gao	17	0	44	0	15	0	3	0	3	0	5	28
Kidal	2	4	3	6	3	5	0	1	0	1	0	6
Distrc Bko	25	0	44	0	15	0	3	0	3	0	33	0
TOTAL	245	7	368	18	160	21	15	7	13	7	57	34

Tableau n°15 : Situation des vétérinaires titulaires du mndat sanitaire par région

Régions	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako-District	TOTAL
Nombre de titulaire du Mandat sanitaire	21	31	40	30	16	0	7	1	8	154

Tableau n°16 : Situation des établissements vétérinaires et pharmaceutiques vétérinaires par région

Régions	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	District Bamako	TOTAL
Cabinets vétérinaires	8	39	8	11	18	0	0	0	3	87
Etablissements Pharmaceutiques Vétérinaires	19	0	112	43	23	0	1	0	12	210

Tableau n°17 : Besoins en vaccins pour la campagne 2015-2016 par région (en dose de vaccins)

REGION VACCIN	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	District Bamako	TOTAL
Peri T1	900 000	216 000	1 550 000	240 000	1 100 000	325 000	200000	13 000	20 000	4 564 000
Clostrivac	500 000	76 000	1 010 000	69 000	410 000	53 000	40000	5 000	21 000	2 184 000
Pastobov	600 000	148 000	1 230 000	69 000	410 000	53 000	40000	5 000	21 000	2 576 000
Anthravac	5 000	10 000	0	0	40 000	958 700	357200	300 000	0	1 670 900
Pastovin	400 000	97 000	550 000	133 000	310 000	33 000	300000	256 000	9 000	2 088 000
Ovipeste	300 000	44 000	270 000	133 000	74 000	0	250000	0	7 000	1078 000
Dermapox	150 000	5 000	150 000	7 000	51 000	13 000	43000	5 000	8 000	432 000
Rabisin	400	0	1 342	100	200	40		0	2 000	4 082
Ita New	700 000	0	1 950 000	220 000	200 000	35 000		4 000	500 000	3 609 000
Aphrovac	0	2 100	0	0	0	0	55000		0	57 100
Gumboral			65 000					4 000	180 000	249 000
Bronchite infectieuse H 120	0	0	16 500	0	0	20 000		4 000	150 000	190 500
Clavesec	0	0	0	0	0	11 000		133 000	3 000	147 000
Diftosec (variole aviaire)	0	0	0	0	0	20 000		4 000	150 000	174 000
Vaccin contre le choléra aviaire	0	0	0	0	0	0			100 000	100 000
vaccin contre le coryza aviaire									100 000	100 000
Vaccin contre la salmonellose									100 000	100 000

Le tableau n°17 montre les doses de vaccin par valence et par région

Tableau n°18 : Objectif de la campagne 2015-2016 par région (en têtes et sujets)

REGION Maladies	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	District Bamako	TOTAL
PPCB	925 569	1 097 000	1 396 000	960 000	1 090 000	324 450	444 492	12 258	18 500	6 268 269
Charbon Symptomatique	503 036	369 300	910 000	500 000	405 000	52 375	78 440	4 597	20 500	2 843 248
Charbon Bactérien bovin	5 000	19 800	0	0	35 000	73 469	78 440	4 597	0	216 306
Charbon Bactérien ovin	0	19 800	0	0	0	881 150	454 297	256 207	0	1 611 454
Charbon Bactérien Camelin	0	0	0	0	0	1 515	13 049	36 595	0	51 159
Charbon Bactérien Asin	0	0	0	0	0	2 008	16 178	0	0	18 186
Charbon Bactérien Equin	0	0	0	0	0	0	502	0	0	502
Pasteurellose bovine	631 036	732 800	1 115 000	535 200	405 000	52 375	78 440	4 697	20 500	3 575 048
Pasteurellose ov/caprine	421 210	384 600	493 000	500 000	300 000	32 105	454 296	256 207	8 500	2 849 918
Pasteurellose Cameline	0	0	0	0	0	0	0	36 595	0	36 595
DNCB	150 000	89 900	133 900	15 000	50 000	12 360	41 360	4 597	7 500	504 617
Fièvre Aphteuse	0	2 100	8 000	0	0	0	50 000	0	0	60 100
Botulisme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PPR	338 210	226 800	246 500	585 000	72 500	150 000	367 980	0	6 300	1 993 290
Clavelée	15 000	15 000	0	24 000	0	10 500	313 465	132 700	3 000	513 665
Rage canine	360	1 030	1 342	700	185	35	50	0	1 970	5 672
Maladie Newcastle	704 700	1 082 700	1 766 000	900 000	166 000	34 873	3 000	3 446	6450 000	11 110 719
Variole aviaire	0	164 000	184 000	17 000	0	20 000	1 000	3 446	5145 000	5 534 446
Maladie Gumboro	100 000	171 500	56 000	17 000	0	0	1 000	3 446	2175 000	2 523 946
Bronchite Infectieuse	30 000	177 700	15 000	17 000	0	20 000	1 000	3 446	5145 000	5 409 146
Cholera Aviaire	0	0	1 000	0	0	0	100 000	0	100 000	201 000
Coryza	0	0	0	0	0	0	500 000	0	100 000	600 000
Total	3 824 121	4 554 030	6 325 742	4 397 000	2 523 685	1 667 215	2 996 989	762 834	19 201 770	45 927 286

Le tableau n°18 estime à 45 927 286 le nombre de têtes et de sujets à vacciner pour la campagne 2015-2016

PROGRAMME N°1 : PROMOTION DES FILIERES CEREALIERES : (MAÏS, MIL/SORGHO, RIZ)

SOUS-PROGRAMME 1 : maïs

1. Introduction (Bassins de production, potentialités et contraintes de production)
2. Logiques d'intervention (stratégies):

2.1 Logiques d'intervention relatives à l'accroissement des superficies, rendements, et production

La production attendue en 2011 est de 444 500 tonnes et de 989 188 tonnes en 2015 soit une production additionnelle de 494 594 tonnes en 2015.

Tableau 1 - Production du maïs prévue

	Réalizations au cours des 3 dernières années			Objectifs PNIP-SA 2015	Objectifs de la campagne 2015-2016
	2011	2012	2013	2014-15	2015-16
Superficie (ha)				247 298	
Rendement kg/ha				4 000	
Production (Tonne)				989 188	

Logique d'intervention relative aux semences

Tableau 2 – Besoins en semences améliorés pour le programme maïs

	Réalizations au cours des 3 dernières années			Objectifs PNIP-SA 2015	Objectifs de la campagne 2015-2016
	2011	2012	2013	2014	2015-16
Superficie (ha)				247 298	
Quantité (tonnes)				6 182	

Logiques d'intervention concernant les engrais

Tableau 3 – Besoins en engrais pour le programme maïs

	Réalizations au cours des 3 dernières années			Objectifs PNIP-SA 2015	Objectifs de la campagne 2015-2016
	2011	2012	2013	2014	2015-16
Superficie (ha)				247 298	
Total (Complexe céréales Tonne)				247 30	
Total (Urée Tonne)				37 095	

Logiques d'intervention concernant les herbicides

Tableau 4 – Besoins en herbicides pour le programme maïs

	Réalizations au cours des 3 dernières années			Objectifs PNIP-SA 2015	Objectifs de la campagne 2015-2016
	2011	2012	2013	2014	2015-16
Superficies totales (ha)				247 298	
Superficies traitées en ha (25 % du total)				61 824	
Quantité (1litre/ha)				61 824	

Logiques d'intervention pour les équipements de production agricole

3. Les Composantes

Renforcement des capacités

- appui au système d'information autour du maïs
- renforcement des capacités des acteurs
- renforcement des capacités de production de semence
- renforcement des aspects genre

Investissements

- aménagement hydro agricole
- plan de fertilisation
- réalisation des infrastructures productives et mise en place des équipements

Productivité et compétitivité

- appui à la production
- appui à la valorisation
- la transformation
- la mise en place d'un programme de nutrition autour du maïs
- appui à la commercialisation
- appui à la conservation et au stockage

Recherche/Formation

- production de semences
- formation

4. Mesures d'accompagnement

- a) Au niveau national
- b) Au niveau régional

5. Estimation du budget

Le coût total du programme s'élève à (en F CFA).

6. Plan de financement

Tableau 5 - Plan de financement du programme (en F CFA)

	Réalizations au cours des 3 dernières années			Objectifs PNIP-SA 2015	Objectifs de la campagne 2015-2016	Total
	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015-16	
Synthèse Filière Maïs						
Renforcement des capacités						
Investissements						
Production et compétitivité						
Recherche et Formation						
Total						

Tableau 6 - Répartition du financement du programme (en F CFA)

Synthèse Filière Maïs	Etat	Bénéficiaires	GAP
Renforcement des capacités			
Investissements			
Production et compétitivité			
Recherche et Formation			
Total			
Taux de contribution		%	%

NB : tous les autres Sous-programmes sont élaborés suivant ce canevas en encadré.